

PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*

2016 -2017

## LA POLITIQUE DE PUISSANCE DE LA CHINE EN MER DE CHINE MERDIONALE



Capitaine de corvette Vincent Calmette-Vallet

Sous la direction de :

M. Cyrille Poirier-Coutansais

Directeur de recherches au Centre d'Etudes Stratégique de la  
Marine

## Résumé

Ce mémoire a pour objectif d'étudier les fondements, les manifestations et les répercussions en matière de relations internationales de la politique de puissance de la Chine en mer de Chine méridionale. Partant des aspects historiques, géographiques, économiques et sécuritaires qui sous-tendent les besoins de la Chine, il a l'ambition d'analyser la stratégie qui en découle et l'efficacité de celle-ci. Par ailleurs, l'interaction de cette politique de puissance avec les volontés des autres puissances régionales, la superpuissance américaine, l'Europe et la France fait l'objet d'une attention particulière. Enfin ce mémoire souhaite dresser des perspectives sur la possibilité pour la Chine d'infléchir sa politique de puissance dans la zone étudiée afin d'assurer une pérennité de sa croissance et de la défense de ses intérêts dans le contexte d'une interdépendance accrue entre pays sur les plans régional et global.

## Abstract

*This paper aims to study the foundations, expressions and consequences in the field of international relations of the power policy of China regarding the South China Sea. Taking into account the historical, geographical, economic and security aspects which underpin the needs of China, this document has the ambition to analyse this strategy and its efficiency. Furthermore, a special attention is paid to the existing interaction between this power policy and the will of other actors such as the regional powers, the US superpower, Europe and France. Ultimately, this paper wants to open up horizons regarding the possibility for China to alter its power policy in order to guarantee sustainable growth and the safeguarding of its interests in a context of increasing interdependence between countries on the regional and global scales.*

En dépit de son éloignement des centres de gravité occidentaux, la mer de Chine méridionale (MCM) fait l'objet de la plus grande attention de la communauté internationale. Cette attention - qui confine souvent à une forte inquiétude - est liée aux incidents qui opposent régulièrement la Chine à d'autres puissances régionales, voire aux Etats-Unis, sur fond de revendications territoriales et d'accès aux ressources naturelles. Cette attention est aussi liée à l'importance primordiale de cette zone pour l'économie et la sécurité du monde.

Dans ce jeu, la Chine occupe une place et détient des ambitions particulières. Du fait de son ouverture et de son influence de plus en plus grande vis-à-vis de la scène internationale, de sa démographie et de l'accroissement spectaculaire de son poids économique, elle entend jouer un rôle de premier plan. Elle revendique désormais le statut de puissance régionale prédominante et de superpuissance mondiale concurrençant les Etats-Unis. L'importance pour la Chine de développer une stratégie de puissance dans ses abords immédiats n'est ainsi pas une fin en soi. Elle doit donc aussi être abordée comme l'expression d'une ambition mondiale allant au-delà du contrôle de son pré-carré. La MCM peut en conséquence être vue comme le noyau de cercles de rayonnement concentriques indispensables au développement et à la prospérité du pays sur le long terme. Pour être bien comprise, la politique de puissance chinoise dans cette zone doit donc être reliée à une stratégie globale d'expansion qui a un cadre géographique plus vaste, est fondée sur le fait maritime et se déploie en cohérence avec les besoins de croissance chinois.

Il importe dans un premier temps de cerner les caractéristiques de la zone concernée ainsi que les besoins de la Chine par rapport à celle-ci qui sous-tendent l'élaboration d'une politique de puissance particulière. Il s'agit ensuite d'étudier ce qui fonde véritablement la politique de puissance de l'empire du Milieu dans cette zone en matière de doctrine et de volonté politique. Ces fondements découlent de facteurs géographiques, historiques, économiques et politiques qui structurent les objectifs de la Chine et les moyens mis en œuvre par ce pays pour atteindre ceux-ci. De ces fondements découlent des stratégies et des modalités de mise en œuvre qu'il est nécessaire d'analyser et dont les résultats peuvent être observés. La Chine semble résolue à, sinon dicter ses conditions au reste du monde, au moins utiliser à son avantage une vaste palette d'outils de projection de sa volonté en MCM. L'emploi de ces outils, couplé à la mise en œuvre des leviers économiques et diplomatiques, permet à la Chine de passer du dialogue à la pression pour faire respecter ses vues sous couvert de la recherche d'une croissance pacifique.

Les actes et affichages de la Chine ces dernières années ne laissent pas d'alarmer les pays riverains de la zone et font craindre une escalade suite à des erreurs de calcul d'une ou de plusieurs parties. Il paraît donc opportun de dresser des perspectives concernant la pérennité de l'efficacité de la politique de puissance en MCM et des options des autres acteurs face à ce qui apparaît comme une volonté hégémonique chinoise. Ces aspects peuvent être analysés sous le prisme des rapports de force entre la Chine et d'autres entités : Etats-Unis, puissances régionales, communauté internationale comprenant l'Europe et la France. Ils peuvent aussi l'être au regard de la capacité chinoise à infléchir ses choix stratégiques pour assurer la pérennité de sa croissance dans le contexte très particulier de la gouvernance chinoise.

# SOMMAIRE

<b>I. Caractéristiques de la mer de Chine méridionale et revue des besoins chinois soutenant une politique de puissance dans cette zone</b> .....	7
I.1. <i>Une zone confinée possédant des richesses située aux abords immédiats de la Chine</i> .....	7
I.1.1. Une mer semi-fermée bordée de plusieurs états et comptant des archipels aux multiples îles et « objets maritimes » contestés .....	7
I.1.2. Des voies de communication maritimes limitées et vitales .....	9
I.1.3. Une zone aux ressources naturelles convoitées .....	10
I.2. <i>Les besoins de la Chine vis-à-vis de la mer de Chine méridionale</i> .....	12
I.2.1. La recherche d'une protection du territoire national .....	12
I.2.2. La volonté de recouvrer une pleine souveraineté sur Taiwan .....	13
I.2.3. Un besoin de sécuriser ses flux de ravitaillement et de commerce .....	15
I.2.4. Le souhait d'exploiter les ressources naturelles de la zone .....	16
<b>II. Doctrine, mise en œuvre et résultats de la politique de puissance chinoise en mer de Chine méridionale</b> .....	17
II.1. <i>Les aspects doctrinaux de la politique de puissance poursuivie</i> .....	17
II.1.1. Le rêve chinois .....	17
II.1.2. Une volonté de sauvegarde et de défense de l'intégrité du territoire national influencée par le siècle de l'humiliation .....	18
II.1.3. Un grand projet de développement et de rayonnement s'adossant aux contraintes géographiques : « <i>One belt, one road</i> » .....	19
II.1.4. L'exploitation et la sûreté des voies de communication actuelles et en devenir .....	21
II.1.5. La recherche d'un nouveau positionnement vis-à-vis de la superpuissance américaine .....	23
II.1.6. La stratégie de recouvrement de Taiwan .....	24
II.1.7. Une intégration dans le système international et régional modulée par les intérêts nationaux .....	26
II.1.8. La gestion des conflits de souveraineté maritime et des richesses naturelles situées dans les zones contestées .....	28
II.2. <i>Mise en œuvre et résultats de la politique de puissance poursuivie</i> .....	32
II.2.1. Le développement de moyens de projection adossés à des outils militaires, institutionnels et patriotiques .....	32
II.2.2. La stratégie A2/AD face à la puissance américaine .....	36
II.2.3. La recherche du fait accompli et de la consolidation des gains dans les zones contestées .....	38
II.2.4. Une mise en œuvre habile de leviers diplomatiques, économiques et de coercition face à des acteurs régionaux aux marges de manœuvre réduites .....	41
II.2.5. L'importance du nationalisme .....	42
II.2.6. Une ascension qui suit un schéma historique classique .....	43

<b>III. Forces et faiblesses de la Chine, des Etats-Unis, des acteurs régionaux, et de la communauté internationale dans la dialectique de puissance conduite par la Chine.</b>	45
III.1. <i>La Chine peut-elle réduire aux acquêts l'influence et la pertinence des capacités militaires des Etats-Unis dans la région ?</i>	45
III.1.1. Les limites des capacités d'action de la Chine face au géant américain	45
III.1.2. Perspectives concernant la volonté et les moyens américains permettant de contenir les ambitions chinoises et de limiter les risques sécuritaires	47
III.2. <i>Les relations entre la Chine et les puissances régionales : un choix limité à l'affrontement et à la soumission ?</i>	49
III.2.1. Le panel des réponses des puissances régionales face à l'ascension chinoise	49
III.2.2. La Chine peut-elle avoir un intérêt à adopter une approche plus conciliante vis-à-vis des puissances et organisations régionales ?	52
III.3. <i>Les options de la communauté internationale face aux ambitions et aux actions de la Chine dans la zone</i>	54
III.3.1. Une approche devant combiner les leviers diplomatiques, économiques et militaires	54
III.3.2. Le cas de l'Europe et de la France	55
<b>Conclusion</b>	58
<b>Bibliographie</b>	60

## **I. Caractéristiques de la mer de Chine méridionale et revue des besoins chinois sous-tendant une politique de puissance dans cette zone**

### *I.1. Une zone confinée possédant des richesses située aux abords immédiats de la Chine*

I.1.1. Une mer semi-fermée bordée de plusieurs états et comptant des archipels aux multiples îles et « objets maritimes » contestés

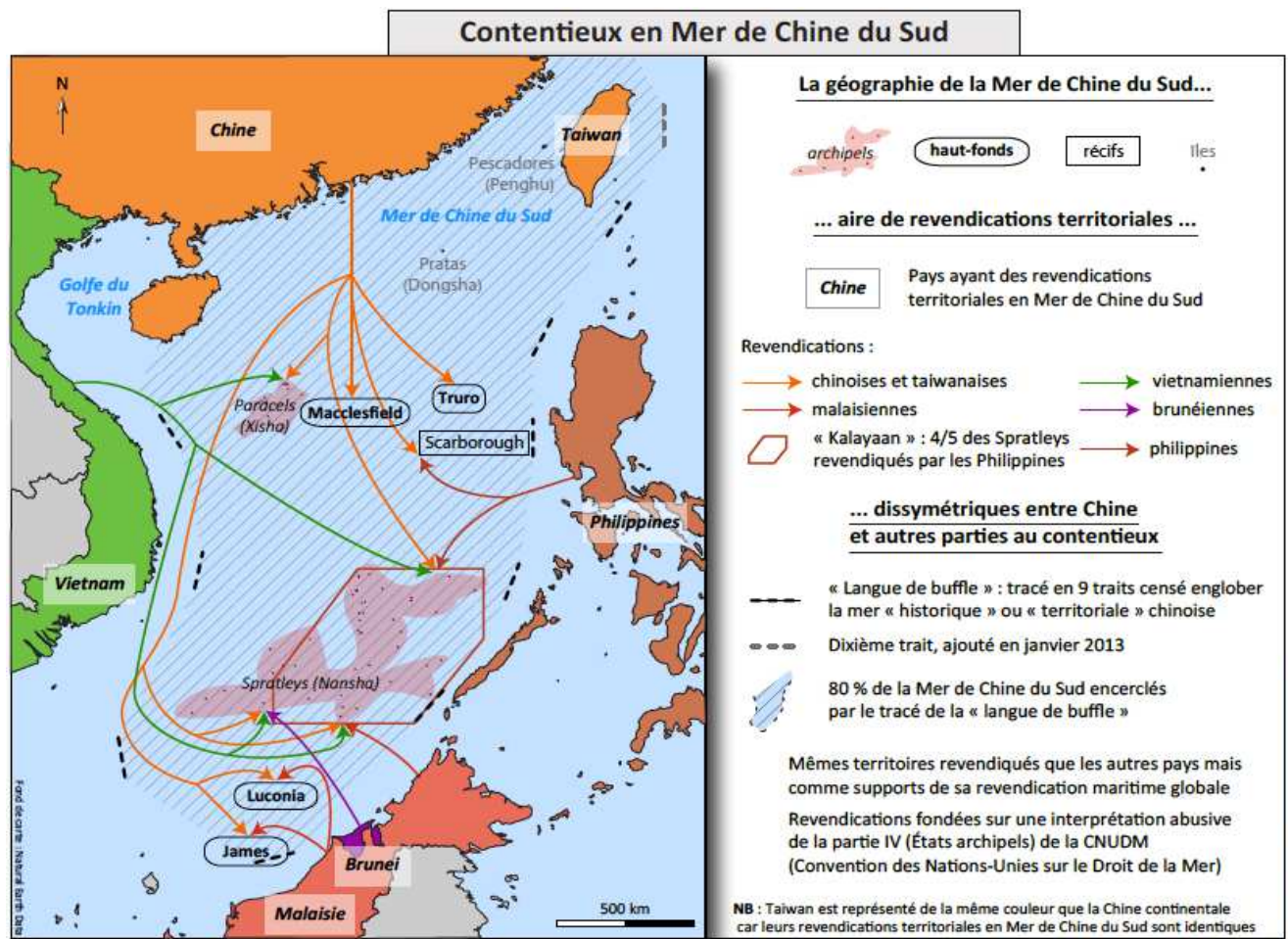
La MCM comporte une surface de 3 500 000 km carrés et elle est bordée par un nombre important de pays ou d'entités qui sont la République populaire de Chine (RPC), Macao, Hong Kong, Taiwan (aussi appelé République de Chine et non reconnu comme Etat par l'Organisation des Nations Unies), les Philippines, la Malaisie, Brunei, l'Indonésie, Singapour, et le Vietnam.

Cette mer a la particularité de posséder de nombreuses îles, récifs, haut-fonds ou « objets maritimes » (appelés *elements* en anglais) qui ressemblent à des îles mais ne sont pas propices à la vie humaine ou ne sont pas constamment émergés en fonction des marées. Un grand nombre de ces îles et de ces « objets maritimes » appartiennent à des archipels qui sont les suivants : les îles Spratleys, les îles Paracels, les îles Pratas, le banc Macclesfield, et le récif de Scarborough.

Ces archipels font l'objet de revendications de possession par certains pays bordant la MCM. La carte suivante<sup>1</sup> offre une vue synthétique de la géographie de cette mer et des revendications existantes. Ces dernières ont la particularité de concerner systématiquement la Chine.

---

<sup>1</sup> Carte réalisée et légendée par Charlotte BEZAMAT-MANTES et Daniel SCHAEFFER et tirée de l'article de Daniel SCHAEFFER : "Prétentions chinoises en Mer de Chine du sud et routes commerciales européennes" publié sur le blog diplomweb le 20 septembre 2014 (<http://www.diplomweb.com/Pretentions-chinoises-en-Mer-de.html>).



Carte n°1 : Vue synthétique des contentieux existant en MCM

Les problématiques sous-tendant ces différends, et plus particulièrement celles relatives à la politique de puissance chinoise dans la zone, seront développées plus avant dans la suite de ce mémoire.

Du point de vue de la bathymétrie, la MCM possède une profondeur importante dans une grande partie de celle-ci (allant jusqu'à plus de 4000 m dans la zone des Spratleys). Ces grandes profondeurs ont des répercussions notables en matière d'exploitation de ressources naturelles, notamment les hydrocarbures. Elles sont également propices au déploiement de sous-marins qui peuvent éviter les risques inhérents aux faibles fonds et gagner en discrétion.

Au-delà de ses aspects physiques, la MCM peut-être aussi considérée comme une véritable « Méditerranée Asiatique ». En particulier, en dépit des conflits de souveraineté qu'ils soient terrestres ou maritimes entre les pays riverains, cette mer a apporté à ces derniers l'extrême

bénéfice de « mettre en relations commerciales, culturelles et démographiques les diverses populations »<sup>2</sup>.

### I.1.2. Des voies de communication maritimes limitées et vitales

Les voies de communication maritimes de la MCM vers les zones maritimes adjacentes (vers l'ouest l'Océan Indien et vers l'est l'ouest de l'océan pacifique) ont la particularité d'être assez peu nombreuses et souvent étroites. Elles représentent donc à certains endroits – au premier chef pour celles traversant l'archipel indonésien – de véritables goulets d'étranglement. Ces limitations influent notablement sur les modalités de faire transiter des flux économiques vitaux vers et à partir de la MCM. Ces voies de communication présentent de fait des vulnérabilités notamment face à la piraterie maritime, une catastrophe industrielle de type pollution maritime de grande ampleur et une tentative de blocus.

La MCM recèle des routes maritimes parmi les plus importantes au monde au regard des volumes transportés. En effet, plus de la moitié du volume mondial de fret transporté par voie maritime et le tiers du trafic maritime mondial transitent par les détroits de Malacca, de la Sonde, de Lombok et de Makasar. Une majorité de ce fret emprunte la MCM. En matière de circulation d'hydrocarbures, il est estimé qu'un tiers du pétrole brut mondial et que plus de la moitié du gaz naturel liquéfié passent par cette zone maritime. Le détroit de Malacca occupe une place centrale puisqu'il constitue un point de passage obligé sur la route maritime la plus courte permettant de relier aux marchés asiatiques les principaux producteurs de pétrole brut situés au Moyen-Orient et en Afrique. Les volumes passant par ce détroit après avoir transité par l'Océan Indien représentent<sup>3</sup> respectivement trois et quinze fois ceux passant par les détroits de Suez et de Panama. Il est estimé que les deux tiers du ravitaillement énergétique de la Corée du Sud et 60% de celui du Japon et de Taiwan passent par la MCM tout comme 80% du pétrole brut destiné à la Chine. Seul environ 15% du flux pétrolier pénétrant en MCM sera destiné à quitter cette zone pour être livré aux autres principaux consommateurs de cette ressource énergétique (Japon et Corée du Sud).

---

<sup>2</sup> JORALAND Patrice, "Les archipels d'une mer sans nom reconnu", article paru dans les actes du colloque "Mer de chine méridionale nouvel espace de crise" (2012), publié par la fondation Gabriel Péri avec l'IRIS (<http://www.gabrielperi.fr/actes-de-colloques-mer-de-chine-m%C3%A9ridionale-nouvel-espace-de-cris>).

<sup>3</sup> KAPLAN Robert "Asia's Cauldron: The South China Sea and the End to a Stable Pacific" Random House, 2014, 225 p, p9.

### I.1.3. Une zone aux ressources naturelles convoitées

La MCM recèle des ressources naturelles qui de manière logique attirent la convoitise des pays riverains qui souhaitent les exploiter pour subvenir aux besoins, de plus en plus importants, de leurs populations. Ces ressources concernent plus particulièrement les hydrocarbures et le domaine halieutique.

Les ressources en hydrocarbure existent sous deux formes en MCM : le pétrole et le gaz. Dans la dernière édition de son rapport<sup>4</sup> sur les réserves en hydrocarbures de la MCM, l'administration américaine en charge de l'information sur les énergies (*US Energy Information Administration*, EIA) note que la part des pays asiatiques dans la consommation mondiale d'hydrocarbure va passer de 30% en 2008 à 49% 2035. La Chine représentera à elle seule 43% de cette augmentation. Ce chiffre traduit aussi le fait que la Chine souhaite augmenter la part du gaz naturel dans son mix énergétique au détriment du charbon pour réduire ses émissions polluantes. Dans le même rapport, l'EIA estime que la MCM contient 11 milliards de barils de pétrole et 190 trilliards de pieds cubes de gaz naturel. La majorité de ces ressources se situeraient dans des zones n'étant pas soumises à des différends de souveraineté territoriale (elles sont par faibles fonds et proches des côtes). Il faut néanmoins noter que l'estimation globale des ressources est rendue délicate d'une part parce que les ressources sont sous-exploitées et d'autre part à cause des différends de souveraineté (la seconde raison étant une des causes de la première). En conséquence, les chiffres indiqués pourraient être grandement majorés par des ressources potentielles existant dans des zones inexplorées. L'organisme de recherche géologique américain (*US Geological Survey*) donne ainsi des fourchettes allant de cinq à 22 milliards de barils de pétrole et de 70 à 290 trilliards de pieds cubes de gaz naturel pour ses ressources hypothétiques. La *Chinese National Offshore Oil Company* (CNOOC), société étatique chinoise d'exploitation d'hydrocarbures, évoque elle des chiffres encore plus importants mais non étayés (125 milliards de barils de pétrole et 500 trilliards de pieds cubes de gaz naturel). De tels chiffres peuvent trahir un intérêt à la surévaluation pour s'assurer des subventions gouvernementales et consolider le soutien populaire chinois à des missions exploratoires visant à trouver ce type de ressource.

Si on se réfère aux estimations les plus fiables relatives aux zones connues on peut constater que si les ressources en hydrocarbures de la MCM ne sont pas négligeables, elles sont d'un

---

<sup>4</sup> Rapport 2013 sur les ressources en hydrocarbure de la MCM de l'US Energy Information Administration. ([https://www.eia.gov/beta/international/analysis\\_includes/regions\\_of\\_interest/South\\_China\\_Sea/th\\_china\\_sea.pdf](https://www.eia.gov/beta/international/analysis_includes/regions_of_interest/South_China_Sea/th_china_sea.pdf)).

volume bien inférieur à celles situées dans un grand nombre d'autres bassins du globe. Ainsi la Russie et la zone Moyen-Orient/Afrique du nord ont un potentiel de l'ordre de 2500 trilliards de pieds cubes de gaz naturel et six zones dans le monde ont des ressources de six à 12 fois plus importantes que celles de la MCM en matière de production pétrolière<sup>5</sup>. En outre, la zone – qui d'après l'EIA a un potentiel plus important en gaz naturel qu'en pétrole – pose un nombre important de difficultés d'ordre géophysique et technologique qui sont des freins à l'implantation de pipelines. On peut ainsi relever la puissance des courants, les fonds très profonds pouvant contenir les ressources et aussi la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (tempêtes tropicales et typhons). Cette conjonction de facteurs défavorables nécessite des infrastructures particulièrement robustes et donc des investissements financiers importants.

De fait, certains analystes comme Robert Kaplan<sup>6</sup> estiment qu'il convient de ne pas surestimer l'importance des réserves en hydrocarbures dans la zone car elles ne permettront en aucun cas de combler le gouffre grandissant créé par le différentiel entre les besoins de la Chine et ses capacités de production locale. Elles ne modifieront pas non plus les grands équilibres régionaux en vigueur (certains pays comme le Vietnam, les Philippines ou la Malaisie resteront des importateurs nets et le sultanat du Brunei est déjà un exportateur net). En définitive, vis-à-vis de la problématique des hydrocarbures, à l'avenir c'est peut-être plus la fonctionnalité de zone de transit que les possibilités locales de production qui caractérisera de manière la plus pertinente la MCM. Malgré tout, la capacité d'exploiter des ressources mêmes limitées à proximité reste un enjeu pour la Chine pour des motifs de fierté nationale et pour assoir une certaine autorité sur cette zone vis-à-vis des autres pays riverains.

Les ressources halieutiques de la zone revêtent aussi une grande importance compte-tenu des besoins en nourriture de populations locales caractérisées à la fois par une forte progression démographique et par une implantation à proximité des côtes (500 millions d'habitants vivent près de la mer dans l'ensemble des pays riverains). En Chine la consommation de poisson par habitant et par an a été multipliée par quatre entre 1970 et 2010 pour s'établir à 25 Kg<sup>7</sup>. Entre 1980 et 2002 le nombre de pêcheurs recensés aux Philippines est passé de 600 000 à 1,8

---

<sup>5</sup> Rapport 2013 sur les ressources en hydrocarbure de la MCM de l'US Energy Information Administration.

<sup>6</sup> KAPLAN, op. cit. p170.

<sup>7</sup> HAYTON Bill "The South China Sea : The Struggle for Power in Asia" Yale University Press, 2014, 298 p, p240.

millions démontrant la forte progression de ce secteur d'activité. D'une manière générale, entre 1980 et 2013 les parts<sup>8</sup> de l'Asie et de la Chine dans les prises en mer au niveau mondial sont passées respectivement de 43% et 7% à 68% et 32%. Sur cette période le volume mondial des prises a quasiment doublé (passage de 68,1 à 134,6 millions de tonnes cubes). De fait les prises en mer en MCM, si elles restent importantes, pâtissent de cette exploitation croissante. Ainsi le nombre de thons pêchés dans la zone a décru de 1,9 millions de tonnes à seulement 1,6 millions de tonnes entre 2008 et 2010<sup>9</sup>. Il apparaît que certaines zones de pêche à proximité des côtes chinoises (mer Jaune, golfe du Tonkin, zone est de l'île de Hainan) ont un potentiel désormais très réduit sinon épuisé alors que des zones côtières des Philippines présentent encore un certain volume de ressources<sup>10</sup>. Il existe donc indéniablement une grande tension entre des ressources allant en diminuant – voire quasiment éteintes dans certaines parties de la MCM – et un nombre accru de pêcheurs dans un contexte général d'augmentation des besoins et de renforcement des capacités industrielles de ce secteur d'activité.

## I.2. *Les besoins de la Chine vis-à-vis de la mer de Chine méridionale*

### I.2.1. La recherche d'une protection du territoire national prenant en compte l'importance du fait maritime

Comme tout autre pays, la Chine veut protéger l'intégrité de son territoire national en sécurisant ses frontières. Or, ce pays possède 18000 Km de côtes. Ce chiffre rend bien compte de la gageure que constitue pour le pays l'implémentation d'une protection par couches (de la côte vers le large) apte à repousser toute tentative de violation de son espace. Cette protection, qui repose sur l'utilisation d'une marine hauturière expérimentée, a été pour la Chine au fil de son histoire un point faible exploité par ses adversaires. Ainsi, lors du XIX<sup>ème</sup> siècle, à une époque où la Chine vivait repliée sur elle-même et avait depuis trois siècles mis en jachère son histoire maritime, le pays n'a pu que constater son impréparation à contrer en mer des puissances industrialisées. Les multiples défaites en mer face à des nations

---

<sup>8</sup> BAKER Rodger "Fish: The Overlooked Destabilizer in the South China Sea", article paru le 12/02/16 sur le site Stratfor. (<https://www.stratfor.com/analysis/fish-overlooked-destabilizer-south-china-sea>.)

<sup>9</sup> HAYTON, op. cit., p240.

<sup>10</sup> BAKER, op. cit.

occidentales et au Japon mettront en péril l'intégrité et la souveraineté de la Chine. Ces défaites se produiront à des périodes de fortes instabilités internes (révoltes, luttes dynastiques, corruption) démontrant l'importance d'un pouvoir central fort garantissant l'unité du pays. La Chine constatera à la lumière de ces événements la nécessité de développer une marine solide. La nation commencera alors un long processus de développement et d'acquisition d'expérience par la pratique régulière de la mer. Il est par ailleurs intéressant de noter que le dernier livre blanc chinois sur la stratégie de défense indique que le pays doit continuer à se départir de la mentalité traditionnelle chinoise fondée sur le fait que la terre a un poids supérieur à celui de la mer en matière de priorité défensive<sup>11</sup>.

La défense du territoire national à partir de la mer comprend également la composante océanique de la dissuasion nucléaire. Cette composante permet, sous réserve d'une forte fiabilité et discrétion de son vecteur – le sous-marin – d'assurer une certaine invulnérabilité de cette dissuasion. Dans cette optique la Chine a souhaité tirer parti du bassin offert par la MCM pour le déploiement de ses Sous-Marins Nucléaires Lanceur d'engins (SNLE) qui sont basés sur l'île de Hainan. Cette exploitation de la MCM permet une diversification des moyens de la force de frappe chinoise dont les missiles situés à terre souffrent d'une certaine vulnérabilité.

#### I.2.2. La volonté de recouvrer une pleine souveraineté sur un élément constitutif primordial du territoire national : Taiwan

Taiwan est une île positionnée à environ 180 Km à l'est de la Chine et distante d'environ 360 Km des Philippines. Elle constitue une porte donnant vers la MCM, en particulier vers l'archipel des Ryukyu et vers les îles principales japonaises éloignées de l'ordre de 1300 Km.

Le détroit de Taiwan situé entre cette île et la Chine continentale a une importance majeure dans le domaine économique notamment pour le Japon qui en a besoin pour ses ravitaillements énergétiques et aussi pour ses échanges commerciaux avec l'Asie du Sud-Est.

L'île de Taiwan peut être considérée comme une deuxième terre chinoise qui est soucieuse d'avoir son propre destin délié de celui de la nation communiste continentale. Ce désir particulier d'affranchissement provient du fait qu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle cette île a été un

---

<sup>11</sup> The State Council Information Office of the People's Republic of China : « China's Military strategy China's Military Strategy », mai 2015, p8.

lieu d'exil des nationalistes chinois menés par Tchang Kai-Chek qui l'ont promulgué comme République Officielle de Chine (ROC) en opposition à la RPC. Son existence officielle en tant que nation n'est reconnue que par un très faible nombre d'Etats et en tout état de cause ne l'est pas sur la scène internationale. Cette volonté d'existence parallèle comme terre chinoise n'est pas acceptable pour la RPC qui considère que Taiwan est un élément constitutif du pays au même titre que le Tibet ou le Xinjiang. Elle estime en conséquence que le recouvrement de cette île est indispensable et inéluctable.

Cette reconquête conférerait à Pékin des avantages considérables aux yeux des dirigeants chinois. Du point de vue symbolique d'abord cela signifierait que la RPC a terminé une entreprise de réunification de longue haleine après avoir réintégré Macao et Hong Kong. Cette réunification est au premier rang de ses préoccupations stratégiques. Ce succès aurait un écho considérable vis-à-vis de la population chinoise qui est très majoritairement favorable à cette réunification. Par voie de conséquence elle serait de nature à conforter l'emprise du Parti Communiste Chinois (PCC) sur le pays. En matière économique, Taiwan est très riche grâce au grand nombre d'entreprises performantes situées sur son sol et à la modernité de ses outils de production qui lui confèrent un PIB très haut dessus de la moyenne des pays d'Asie du Sud-Est. En conséquence mettre la main sur de telles ressources économiques permettrait à la RPC de créer de fortes synergies avec ses propres atouts continentaux, notamment ceux situés sur la côte à proximité. Enfin du point de vue militaire, Taiwan peut être vu comme un pivot entre les Asies du Sud-Est et du Nord-Est et possède une importance particulière qui a été soulignée par l'histoire<sup>12</sup>. Par exemple, durant la deuxième guerre mondiale, les Japonais qui en détenaient le contrôle, s'en servaient pour lancer des attaques contre les ex Indes de l'Est néerlandaises (l'actuelle Indonésie) et contre les Philippines.

En définitive, cette île cumule des atouts stratégiques majeurs car elle est à la fois une zone permettant la réalisation d'actions offensives et défensives, constitue une zone d'appui logistique et permet d'opérer un contrôle sur les flux transitant par le détroit qu'elle jouxte. Par ailleurs, sa pleine possession par la Chine faciliterait pour cette dernière le déploiement de ses SNLE vers le Pacifique. En effet, le passage au sud de Taiwan de ces sous-marins

---

<sup>12</sup> BOSCO Joseph A. « Taiwan and Strategic Security » article paru sur le blog The Diplomat le 15/05/2015. (<http://thediplomat.com/2015/05/taiwan-and-strategic-security/>).

ferait alors l'objet d'une sécurisation accrue vis-à-vis de la présence de puissances tierces, ce qui renforcerait la posture de dissuasion nucléaire du pays.

Les relations actuelles entre la RPC et la ROC sont fondées sur le « consensus de 1992 » qui stipule l'existence d'une seule Chine. Le fait que les termes de ce consensus soient librement interprétés par chacune des parties a permis en dépit de soubresauts diplomatiques fréquents la cohabitation de deux entités ayant des vues différentes sur la possibilité d'une destinée totalement liée.

### I.2.3. Un besoin prégnant de sécuriser ses flux de ravitaillement et de commerce

Il est intéressant de noter que la Chine peut être vue comme une île au sens géopolitique du terme car ses frontières terrestres donnent sur des pays (Russie, Inde et Viêtnam notamment) avec lesquels elle entretient des rapports délicats ou qui posent des difficultés techniques pour le transit de marchandises<sup>13</sup>. En conséquence l'utilisation de sa façade côtière et des routes maritimes pour des besoins de commerce avec d'autres pays (majoritairement outre-mer) s'impose à la Chine. Cette situation explique pourquoi dès 2009 et selon une étude de l'ISEMAR<sup>14</sup> (Institut Supérieur d'Economie Maritime de Nantes - Saint-Nazaire), six des 20 plus importants ports par rapport au tonnage de trafic (dont Shanghai situé à la première place) appartiennent à la Chine continentale. Elle explique aussi le poids important de la Chine en matière de possession de navires dédiés au transport maritime. Selon un rapport<sup>15</sup> de l'UNCTAD, si on ajoute les performances de la Chine continentale à celles de Hong Kong, la Chine occupe le deuxième rang mondial avec 13,42% de la possession de ces navires derrière la Grèce qui en détient 16,11%.

Pour s'assurer que le transport maritime qu'elle a érigé comme une priorité ne puisse faire l'objet de menaces par d'autres pays ou par des organisations criminelles (piraterie,

---

<sup>13</sup> EUDELIN Hughes, GUELLEC Jean, PASINETI Jérôme, VALIN Gérard, WEDIN Lars « Ambitions des puissances maritimes émergentes. Opportunités et risques pour les intérêts français », rapport final du cabinet de conseil en management des risques AESMA d'une étude prospective stratégique publié (EPS 2013/39) pour la Délégation aux Affaires Stratégiques, avril 2014, p29.

<sup>14</sup> Note de synthèse numéro 113 de l'ISEMAR « Systèmes de transport en Chine continentale » datée de mars 2009.

<sup>15</sup> United Nations Conference on Trade And Development (UNCTAD), Review of maritime transport 2015, p36 ([http://unctad.org/en/publicationslibrary/rmt2015\\_en.pdf](http://unctad.org/en/publicationslibrary/rmt2015_en.pdf)).

terrorisme), la Chine a dû développer une marine de haute mer apte à protéger ses navires. Cette marine a vocation à agir non seulement à l'intérieur de la MCM mais aussi bien au-delà puisque les navires dédiés aux acheminements de marchandises se déploient jusqu'aux côtes des pays avec lesquels la Chine commerce (Etats-Unis en particulier) en passant notamment par l'Océan Indien.

#### I.2.4. Le souhait d'exploiter les ressources naturelles de la zone

Comptant une population d'environ 1,3 milliards d'habitants dont le niveau de vie s'est considérablement amélioré depuis plus de deux décennies, la Chine a des besoins importants en matière d'alimentation et de ressources énergétiques.

Il n'est donc pas surprenant que le pays compte environ 200 000 pêcheurs qui opèrent dans toute la MCM, y compris dans des zones dont la souveraineté est contestée voire à proximité des côtes d'autres pays riverains comme les Philippines. Une partie d'entre eux est d'ailleurs structurée autour d'associations de pêcheurs comme celles de *Sanya Hiayu* et *Sanya Yufeng* qui ont les capacités d'organiser et d'assurer le soutien de grandes campagnes de pêche<sup>16</sup>. L'ensemble de ces moyens sont soumis à des organisations administratives très cadrée comme les forces de surveillance maritime (*Zhongguoi Haijian*) de l'Administration océanique d'État ou le commandement chargé du respect du droit de la pêche (*Yuzheng*) du Bureau des pêches du ministère de l'Agriculture. L'importance de ces structures étatiques témoigne de l'intérêt que porte le pouvoir chinois envers une ressource qui est précieuse pour tous les pays situés au bord de la MCM.

Concernant les besoins en hydrocarbures, le fait que la Chine soit très majoritairement importatrice de ce type de ressources ne l'empêche pas de développer une ambition d'exploitation autonome des gisements présents en MCM. Dans cette optique, l'emploi de *State Owned Companies* (SOE) pétrolières comme la CNOOC est déterminant. Celles-ci ont entre autres missions la responsabilité d'exploration et d'exploitation des ressources notamment par le biais de partenariats internationaux. Outre l'incertitude régnante sur

---

<sup>16</sup> LEROY Thibault, « Les pêcheurs en mer de Chine méridionale, en première ligne dans les conflits de souveraineté », lettre de l'IRSEM n°2 de 2013 publiée le 09/04/2013. (<http://www.defense.gouv.fr/irsem/publications/lettre-de-l-irsem/les-lettres-de-l-irsem-2012-2013/2013-lettre-de-l-irsem/lettre-de-l-irsem-n-2-2013/enjeux-avis-de-conflit-en-mer-de-chine-meridionale/les-pecheurs-en-mer-de-chine-meridionale-en-premiere-ligne-dans-les-conflits-de-souverainete>).

l'ampleur des ressources qui a déjà été évoquée, une difficulté pour la Chine réside dans le fait que les principaux gisements existants se trouvent dans les eaux du Vietnam, de la Malaisie et de Brunei et au large de Bornéo (zone également revendiquée par la Chine). Cela ne l'empêche pas d'attribuer des blocs d'exploitation de manière concurrentielle avec les autres Etats, alors même que les gisements concernés sont situés dans les Zones Economiques Exclusives (ZEE) revendiquées par ces derniers<sup>17</sup>. Liée aux conflits de souveraineté maritime existant, cette situation génère des tensions et ne permet ni d'optimiser l'exploitation ni de mieux partager la ressource en hydrocarbures.

## **II. Doctrine, mise en œuvre et résultats de la politique de puissance chinoise en mer de Chine méridionale**

### *II.1. Les aspects doctrinaux de la politique de puissance poursuivie*

#### **II.1.1. Le rêve chinois**

En arrivant au pouvoir au début de l'année 2013, le nouveau président chinois Xi Jinping a souhaité dresser des perspectives concernant le destin du peuple chinois en établissant un paradigme. Ce dernier est contenu dans ce que le dirigeant chinois a appelé le « rêve chinois ». Ce concept peut être vu aussi comme un slogan visant à fédérer le peuple chinois en jouant sur le nationalisme et la fierté nationale tout en confortant la légitimité du pouvoir communiste. Il a été synthétisé sous la formulation suivante par le politologue Lanxin Xiang<sup>18</sup> : « Restaurer la gloire passée de la Chine et de l'État, rappeler le désir séculaire d'une Chine moderne, riche et puissante, qu'ont eu tous les empereurs, enfin rendre les Chinois fiers et heureux, afin de maintenir la stabilité sociale. ». Appelant implicitement à la nécessité de réformes économiques pour atteindre des objectifs ambitieux, ce concept a également une similitude – même si elle ne peut être revendiquée – avec la notion de rêve américain qui est un mélange de consumérisme et de valorisation de l'ambition individuelle. Cette dernière doit

---

<sup>17</sup> Par exemple en 2014 la Chine n'a pas hésité à installer une de ses plateformes pétrolières à environ 220 Km des côtes vietnamiennes (soit dans la ZEE revendiquée par Hanoï) non loin des îles Paracels contrôlées par la Chine. Cet acte entrainera des flambées de violence antichinoises au Vietnam.

<sup>18</sup> [http://www.fr.wikipedia.org/wiki/Rêve\\_chinois](http://www.fr.wikipedia.org/wiki/Rêve_chinois)

néanmoins s'exprimer dans le strict cadre de valeurs et d'une morale impérativement admises et dans le respect de la hiérarchie. Empreint de confucianisme, le « rêve chinois » contient la volonté de créer un consensus national, d'atteindre une prospérité de l'ensemble du peuple dans le cadre de l'organisation et de l'idéal communiste et de renouer avec la puissance d'antan de l'empire du Milieu. Ce renouveau doit se manifester de manière harmonieuse en faisant profiter l'ensemble du monde des progrès de la Chine. Malgré les dehors rassurants de ce concept, Xi Jinping précise que « ce rêve, on peut dire que c'est celui d'un pays puissant. Et pour ce qui concerne l'armée, c'est le rêve d'une armée forte ».

### II.1.2. Une volonté de sauvegarde et de défense de l'intégrité du territoire national influencée par le siècle de l'humiliation

Il est également intéressant de noter que la première fois que le président Xi a publiquement employé ce concept du « rêve chinois » il l'a fait lors d'une visite de « La voie de la renaissance », exposition permanente du musée national. Cette exposition a pour objet de relater le spectaculaire redressement du pays par le PCC après le désastre que furent les humiliations endurées par la Chine lors du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Ce choix n'est certainement pas dû au hasard tant la Chine a été marquée par cette période durant laquelle elle a eu le sentiment de passer proche de la fin de son existence en tant que Nation. Comme le relate Robert Kaplan<sup>19</sup>, à cette époque la Chine de la dynastie Qing est l'homme malade de l'Asie du Sud-Est. Elle a subi de très importantes pertes de territoires au profit d'invasisseurs étrangers (notamment la Grande-Bretagne, la Russie, la France et le Japon). Le sac du Palais d'Été a constitué également un fait marquant et une humiliation majeure pour le peuple chinois. Par ailleurs les accords d'extraterritorialité (*treaty ports*) établis entre les XIX<sup>ème</sup> et le XX<sup>ème</sup> siècle permettent à des pays d'occidentaux de bénéficier du contrôle de certaines villes côtières. Cette période d'instabilité et de faiblesse est aggravée lors de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle par la guerre civile entre les communistes et les nationalistes (Guomindang). De fait, il y eut un sentiment très prégnant au sein de la Nation que le pays risquait d'être démembré de façon définitive et cesserait d'exister comme une nation en dépit d'une histoire vieille de 4000 ans<sup>20</sup>. Au sortir du deuxième conflit mondial

---

<sup>19</sup> KAPLAN. Op. cit. p19

<sup>20</sup> Id.

puis à la faveur des grandes réformes économiques entreprises par Deng Xiaoping, la Chine retrouve un statut comparable à celui dont elle jouissait sous les périodes Ming du XVI<sup>ème</sup> siècle et Qing du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Elle veut dès lors se tourner vers la mer pour sécuriser ses approvisionnements énergiques et assurer la sécurité et le bien-être de sa population. Elle ne veut plus permettre aux étrangers de profiter librement de son espace stratégique – dont elle va par ailleurs chercher à augmenter la profondeur – comme ils ont pu le faire lors des deux précédents siècles.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1950 Mao délivre une instruction<sup>21</sup> à la marine indiquant : « Nous devons sûrement construire une marine, et cette marine doit être capable de défendre nos côtes et de lutter efficacement contre une agression possible des impérialistes ». Après la parenthèse de la révolution culturelle peu propice au développement économique et partant à la constitution d'un appareil militaire rénové et plus efficace, Deng Xiaoping énonce de nouvelles ambitions. Il souhaite en particulier que la Chine passe d'une stratégie de défense côtière à une stratégie de combat en haute mer à même d'assurer un contrôle efficace sur les ZEE du pays<sup>22</sup>.

En définitive, la volonté chinoise de sauvegarder et de défendre l'intégrité de son territoire en recherchant la plus grande profondeur stratégique est clairement née d'un « plus jamais ça » issu d'une période relativement récente de son histoire. Ce « siècle de l'humiliation » a donc eu pour effet une meilleure prise en compte du fait maritime par la Chine pour assurer la sécurité et l'intégrité de son territoire. Dès lors, la Chine a défini l'objectif impératif de parvenir à contrôler un espace allant de ses côtes à la « première chaîne des îles » qui, selon la terminologie chinoise, va du Japon aux îles Ryukyu et de Taïwan aux Philippines jusqu'à Bornéo.

### II.1.3. Un grand projet de développement et de rayonnement s'adossant aux contraintes géographiques : « *One Belt, one Road* »

La Chine souhaite en permanence améliorer et assurer la sécurité de ses réseaux transportant ses flux de communication servant au ravitaillement énergétique et à l'import/export de biens

---

<sup>21</sup> YANG Baoyun "Vu de Beijing : l'évolution de la conception maritime de la Chine depuis les années 1950" p57 publié dans l'ouvrage collectif sous la direction de Hughes TERTRAIS : "La Chine et la mer Sécurité et coopération régionale en Asie orientale et du Sud-Est" L'Harmattan, décembre 2011, 222p.

<sup>22</sup> Ibid, p59.

manufacturés et de matières premières. Cet objectif est contenu dans un grand projet de développement et de rayonnement qui doit nécessairement prendre en compte les contraintes géographiques relatives au pays. Ce projet est appelé « *One Belt, One Road* »<sup>23</sup> et le volet maritime de celui-ci est nommé route de la soie maritime du XXI<sup>ème</sup> siècle. Ce volet maritime a l'ambition de développer d'une part les voies reliant la MCM au continent africain, en traversant l'Océan Indien, et d'autre part les routes allant de la MCM à l'océan Pacifique Sud. Ces voies s'appuient par ailleurs sur des bases ou des points d'appui situées dans les zones traversées. Ils offrent aux navires chinois qu'ils soient civils ou militaires les services nécessaires aux longs déploiements et aux opérations de chargement/déchargement de marchandises. La mise en place de ces différents points d'appui en Océan Indien qui est réalisée grâce à des accords passés avec les Etats les abritant a été décrite comme la stratégie du « collier de perles ». Compte-tenu de cette vocation océanique du déploiement des navires servant les intérêts économiques nationaux, il est nécessaire pour la Chine d'avoir des outils de projection et de protection hauturiers. Ces outils ont pour but d'être capable de protéger des navires civils par nature souvent peu défendus en employant si nécessaire la coercition dont sont capables les navires de guerre. Ainsi cette nécessité a impliqué pour la Chine que sa marine, la PLAN (*People Liberation Army - Navy*), soit apte à se déployer loin et longtemps, puisse davantage maîtriser l'espace maritime et enfin soit capable de se coordonner avec les forces navales d'autres pays. On peut ainsi prendre l'exemple des nécessaires collaborations et coordinations qui ont dû être mises en place en Océan Indien entre la Chine et les nations participantes à la mission européenne Atalante de lutte contre la piraterie. Cette montée en gamme des capacités de la marine chinoise dans des zones éloignées a deux conséquences sur son action en MCM. Tout d'abord, compte-tenu de l'expérience accumulée, cela la rend plus efficace dans des missions hauturières visant à maîtriser son espace stratégique proche, condition *sine qua non* pour implémenter une stratégie de déploiement et de rayonnement économique à l'échelle mondiale. En outre les progrès et l'implication croissante de la marine chinoise loin de ses ports bases nationaux sont observés par les autres acteurs internationaux. Cela lui confère donc un certain prestige, conforte sa crédibilité et donc renforce l'aspect dissuasif de ses actions dans son pré-carré de la MCM.

---

<sup>23</sup> <http://www.english.gov.cn/beltAndRoad/>

#### II.1.4. L'exploitation et la sûreté des voies de communication actuelles et en devenir

Les voies de communication maritimes permettant à la Chine soit de recevoir des importations en ressources énergétiques soit d'exporter des produits manufacturés passent par des points de passage obligés constitués par des détroits. Parmi ceux-ci, le détroit de Malacca revêt une importance cruciale. En effet, la fermeture de celui-ci menacerait la capacité à satisfaire du point de vue énergétique les formidables besoins à la fois des chinois à titre individuel mais aussi de l'industrie chinoise. Ce blocage rendrait impossible pour la Chine de procéder à des exportations de marchandises vers ses principaux pays clients situés à l'extérieur de la MCM comme l'Europe et les Etats-Unis. Il convient de noter que les caractéristiques du détroit de Malacca (longueur de 900 Km, largeur relativement faible – 15 Km – dans sa partie sud-est et profondeur moyenne comprise entre 20 et 50 m) sont des facteurs de vulnérabilités par rapport aux nombreux navires qui le traversent. En effet il peut être soumis à des menaces de type piraterie et terrorisme maritime qui pourraient enrayer de manière brutale le trafic le traversant. Si ces types de menace ne se sont pas concrétisés dans la zone dans les années récentes grâce à des mesures de sécurité mises en place, d'autres risques existent. Parmi ceux-ci il est notable que des pays relativement puissants et en conflit ouvert avec la Chine pourraient décider d'exercer un blocus sur ce détroit pour faire plier l'empire du Milieu du fait du coût économique et social que cet acte représenterait. Néanmoins un tel mode d'action n'est pas pleinement réaliste dans la mesure où la forte interdépendance économique entre les Etats ferait qu'un tel blocus pénaliserait un grand nombre de pays et pas uniquement la Chine. En tout état de cause cette dernière a pris acte du caractère primordial de ce point de passage obligé et de ses vulnérabilités.

Le président chinois Hu Jintao a ainsi en 2003 énoncé le terme de « dilemme de Malacca » pour signifier les conséquences néfastes dans les domaines politique, social et stratégique d'un événement qui mettrait à mal la sûreté d'exploitation de ce canal alors que la Chine n'a pas de réelles capacités de le prévenir ou d'en limiter les répercussions<sup>24</sup>. De fait, une des raisons de la montée en puissance de la PLAN depuis le début des années 2000 est le besoin de sécuriser les flux économiques et de ravitaillement chinois traversant Malacca. Si une volonté de développer des corridors énergétiques terrestres existe, ces lignes

---

<sup>24</sup> AMELOT Laurent, « Le dilemme de Malacca », revue Outre-Terre 2/2010 (n° 25-26), p. 249-27.

d'approvisionnement offrant une diversification ne seront pas à même de supplanter les principales voies maritimes actuelles qui transportent des volumes bien supérieurs.

Pour tenter de diversifier ses voies de communications maritimes la Chine développe le concept de *near-Arctic state*. Cela signifie que bien que n'étant pas un pays circumpolaire elle a un intérêt à tirer parti de l'existence de nouvelles routes situées dans cette zone. Ainsi, « l'Arctique a un lien direct avec le futur développement économique et avec le maintien de la sécurité de la République Populaire de Chine »<sup>25</sup>. Signe de cet engouement, la Chine est depuis 2012 un membre observateur du conseil de l'Arctique. Concrètement, le pays veut exploiter deux routes empruntant la région de l'Arctique : la route du Nord-Est, qui permet un accès à l'Europe, et la route du Nord-Ouest qui offre un accès à l'Amérique du Nord.

Le passage du Nord-Est est la route la plus rapide vers l'Europe car offrant un gain de 13 jours de navigation vis-à-vis d'une navigation transitant par le canal de Suez (30% de temps de transit en moins). Le passage du Nord-Ouest offre quant à lui un gain de 40% de temps de transit par rapport à une navigation empruntant le canal de Panama. La Chine a publié<sup>26</sup> des guides de navigation de l'Arctique dédiés à la navigation par chacune de ces routes qui donnent des informations pratiques aux armateurs souhaitant utiliser celles-ci. Ces routes recèlent des difficultés : navigation au travers d'icebergs, risques écologiques, régulations voire limitations de navigation imposées par les pays riverains et manque d'infrastructures pour accueillir les bateaux. Cependant, le phénomène de réchauffement climatique persistant et s'amplifiant devrait permettre de les employer de manière plus systématique et avec une meilleure sécurité dans les années qui viennent.

Ainsi, si en 2015 on a observé respectivement 13 et 18 transits par des navires par les passages du Nord-Ouest et du Nord-Est, une projection<sup>27</sup> estime qu'à partir de 2020 ces chiffres pourraient être portés respectivement à 200 et 450 voyages. Au sujet de la route du

---

<sup>25</sup> ALEXEEVA Olga et LASSERRE Frédéric, « La Chine en Arctique » dans Michel Foucher (dir.), *L'Arctique. La nouvelle frontière*, Paris, CNRS éditions, coll, 2014, 180 p.

<sup>26</sup> Guides publiés sur le site de la Maritime Safety Administration de la RPC, (<http://en.msa.gov.cn/index.php?m=content&c=index&a=show&catid=343&id=184>).

<sup>27</sup> VANDERKLIPPE Nathan « China reveals plans to ship cargo across Canada's Northwest Passage », article publié sur le site *theglobeandmail* le 20/04/16. (<http://www.theglobeandmail.com/news/world/china-reveals-plans-to-ship-cargo-across-canadas-northwest-passage/article29691054/>).

Nord-Est, la Fédération des armateurs norvégiens prévoit<sup>28</sup> que la quantité de marchandises utilisant cette voie passe à 50 millions de tonnes en 2020, contre 1,26 millions en 2012. En définitive, ces deux routes offriraient une diversification appréciable et une optimisation économique aux armateurs chinois devant acheminer des marchandises vers l'Europe et le continent Nord-Américain. Elles représentent donc pour l'Etat chinois une solution alternative, bien qu'encore aléatoire, par rapport au passage obligatoire par le détroit de Malacca.

#### II.1.5. La recherche d'un nouveau positionnement vis-à-vis de la superpuissance américaine

Le président Xi Jinping, dans la lignée son prédécesseur Hu Jintao qui appelait déjà à ce que la Chine et les Etats-Unis respectent les intérêts fondamentaux et les préoccupations majeures de l'autre partie, a voulu formaliser une nouvelle relation<sup>29</sup> entre son pays et la superpuissance américaine. Dans ce nouveau type de relation chaque pays serait sur le même pied d'égalité avec des intérêts fondamentaux clairement définis vis-à-vis desquels l'autre partie ne devrait pas interférer. Confortée par son poids économique considérable, cela se traduirait notamment par la garantie pour la Chine d'occuper la place prééminente en Asie en jouissant d'une large sphère d'influence englobant dans une très large mesure les mers de Chine méridionale et orientale. Un tel contexte serait propice à un retour de Taiwan dans le giron chinois.

Cet attachement à ce positionnement s'est traduit par des actes chinois parfois inamicaux envers les Etats-Unis pour mettre en relief une volonté de souveraineté chinoise sur la MCM. On peut à cet égard noter l'incident grave qui a eu lieu avec le bâtiment de surveillance américain d'écoute sous-marine T-Agos *Impeccable* en mars 2009. Ce navire américain qui naviguait dans la ZEE chinoise, plus précisément à 75 milles nautiques au sud de l'île de Hainan, fut harcelé par plusieurs navires chinois (chalutiers, navires de la PLAN et de surveillance des pêches). Une collision fut évitée de justesse pour ce navire américain dont les activités militaires ne contrevenaient pas aux prérogatives chinoises d'exploitation de leur

---

<sup>28</sup> HAUFMAN Paul « L'Arctique, un nouveau raccourci entre la Chine et l'Europe pour les cargos », publié sur le site de France Télévisions le 13/08/13. ([http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/l-arctique-un-nouveau-raccourci-entre-la-chine-et-l-europe-pour-les-cargos\\_388995.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/l-arctique-un-nouveau-raccourci-entre-la-chine-et-l-europe-pour-les-cargos_388995.html)).

<sup>29</sup> DINGDING Chen « Defining a 'New Type of Major Power Relations' » article paru dans The Diplomat le 8/11/2014. (<http://thediplomat.com/2014/11/defining-a-new-type-of-major-power-relations/>)

ZEE<sup>30</sup>. Un tel incident s'inscrit dans une série assez fournie qui a débuté vers l'an 2000. En 2001 une collision entre un avion de patrouille maritime américain et un avion de chasse chinois avait créé de fortes tensions diplomatiques. Plus récemment, en mai 2016, des navires et aéronefs militaires chinois ont escorté l'USS *William P. Lawrence* qui s'était approché du récif de Fiery Cross situé dans les Spratleys et occupé par la Chine.

Face au discours chinois qui se dessine depuis une dizaine d'année et qui indique en creux que les Etats-Unis ont d'autant moins de légitimité à occuper une place prépondérante dans la région qu'ils ne sont pas une nation riveraine, une stratégie américaine a vu le jour. Ainsi, Hillary Clinton alors secrétaire d'Etat des Etats-Unis, explicite<sup>31</sup> en 2011 ce que contient la volonté du président Barack Obama d'effectuer un « *rebalancing* » vers l'Asie. Cette stratégie, qui est affichée comme n'étant pas à dominante militaire, est sous-tendue par les six axes/principes suivants :

- émergence du nouveau concept d'une zone « Indo Pacifique » qui est qualifiée de stratégique ;
- encouragement des pays partenaires à partager l'effort sécuritaire (*burden sharing*) et développement de la coopération militaire régionale ;
- extension du commerce et de l'investissement entre les Etats-Unis et les pays de la région, qui se traduit concrètement par l'élaboration d'un partenariat économique trans-Pacifique (TPP : *Trans-Pacific Partnership*). Le président Obama invitera d'ailleurs en 2015 la Chine à s'y associer ;
- renforcement de la présence militaire américaine ;
- promotion des droits de l'homme et de la démocratie.

Par ailleurs, la stratégie de Washington d'un déploiement accru de moyens militaires vers la zone Asie-Pacifique n'est pas fondée exclusivement sur le fait que la Chine se dote d'un nombre important de sous-marins, avions et navires de guerre. Pour Aaron L.Friedberg<sup>32</sup> cette réponse provient aussi du fait que la puissance brute de la Chine liée à sa géographie, sa

---

<sup>30</sup> PEDROZO Raul Captain, JAGC, US Navy "Close Encounters at Sea", Naval War College Review, été 2009, Vol. 62, No.3 (<https://www.usnwc.edu/getattachment/d11a2362-fa30-4742-8ec4-c8bed2025114/Close-Encounters-at-Sea--The-USN>).

<sup>31</sup> CLINTON Hillary « America's Pacific Century », article paru dans Foreign Policy le 11/10/2011. (<http://foreignpolicy.com/2011/10/11/americas-pacific-century/>)

<sup>32</sup> FRIEDBERG Aaron L « A Contest for Supremacy : China, America and the Struggle for Mastery in Asia », W.W. Norton, New York, 2011.

démographie et sa force économique couplée à une présence en plein cœur de l'Asie en font une menace potentielle pour quasiment tous ses voisins. Friedberg ajoute que contrairement aux Etats-Unis, la Chine n'a pas l'option de se retirer de la région. Elle n'a donc pas d'autres choix que de prendre en compte la contrainte géographique constituée par la MCM pour assurer sa sécurité et son développement.

#### II.1.6. La stratégie de recouvrement de Taiwan

Vis-à-vis de Taiwan, La RPC n'est pas pour l'instant dans une logique de recouvrement par la force de ce territoire manquant. En effet, une action coercitive majeure paraît hasardeuse pour plusieurs raisons. Elle serait premièrement incertaine sur le plan militaire car les Etats-Unis sont liés à la ROC par le *Taiwan Relations Act* (TRA) signé en 1979 aux termes duquel ils s'engagent à venir en aide à Taiwan en cas de toute forme de coercition qui serait exercée envers la sécurité ou les systèmes sociaux et économiques du peuple taiwanais. Ce TRA est donc similaire à un accord de défense qui viserait à empêcher la RPC de changer par un moyen non pacifique le statut de Taiwan. Il faut toutefois noter que les Etats-Unis prendraient aussi en compte la préservation de leurs propres intérêts stratégiques en cas d'intervention majeure de la Chine contre la ROC. Si donc une certaine ambiguïté règne sur la véritable implication des Etats-Unis pour défendre Taiwan, la performance et le volume des forces américaines situées dans la zone Asie-Pacifique impliqueraient une confrontation de haute intensité qui, actuellement, ne tournerait probablement pas à l'avantage de la RPC. Par ailleurs la ROC possède des armements qui s'ils ne sont pas du dernier-cri sont relativement modernes et performants. Taiwan détient un bon niveau d'entraînement militaire qui est concentré depuis des décennies sur la défense d'une île dont l'éloignement du territoire continental chinois constitue une défense naturelle. Indépendamment de l'appui apporté par les Etats-Unis, surmonter cette zone tampon maritime supposerait nécessairement un volume de forces considérable et de grandes capacités en moyens de *Communication & Control* (C2) pour la mise en œuvre conjointe des forces en mer et dans les airs. Enfin, il paraît clair qu'une telle invasion serait unanimement condamnée par la communauté internationale d'autant qu'elle serait le fait d'une nation membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Une différence notable avec la prise de contrôle de la Crimée par la Russie en 2014 est le fait que contrairement aux habitants de la péninsule ukrainienne les taiwanais ne veulent pas dans leur

majorité être rattachés à la grande puissance située à proximité. Un sondage<sup>33</sup> de début 2016 a montré que 59% des personnes interrogées se disaient taïwanaises contre 33% se considérant comme étant des « Chinois taïwanais ». Ils étaient 48% à se reconnaître en tant que « Chinois taïwanais » en 2004. Ce fort sentiment national rendrait probablement encore plus âpres les combats liés à une tentative chinoise de prise par la force de ce territoire.

Au bilan, Pékin est contraint à la patience pour récupérer Taiwan. Si son scénario préféré<sup>34</sup> serait sans doute de contraindre Taipei à entamer des pourparlers de réunifications sous une menace implicite de recours à la force, la Chine se méfie du risque d'une escalade incontrôlée provoquée par une erreur d'appréciation quant à la résistance taïwanaise. Elle s'interroge probablement aussi sur sa capacité à dissuader les américains d'intervenir. Dans l'attente d'une consolidation de son arsenal et de ses capacités à véritablement dissuader les Etats-Unis de respecter l'esprit du TRA, la Chine mène de front deux actions à l'encontre de Taiwan. La première consiste à saper le statut de Taiwan en l'isolant diplomatiquement de la communauté internationale. C'est d'ailleurs l'enjeu des manœuvres politiques chinoises visant à réduire le nombre de pays reconnaissant officiellement Taiwan. La seconde action repose sur l'assurance d'un maintien du statu quo engendré par le « consensus de 1992 ». Toute déclaration de Taiwan remettant ce dernier en cause pourrait donc constituer un *casus belli*. De fait, la Chine est pour l'heure largement contrainte de jouer sur des leviers diplomatiques et économiques pour se rapprocher de son objectif de réunification mais n'obtient pas de succès très probants. Ainsi, le retour au pouvoir en 2016 du parti progressiste démocratique (DPP) qui milite prudemment pour une indépendance de Taiwan, marque les limites d'attraction de la Chine vis-à-vis de Taipei.

#### II.1.7. Une intégration dans le système international et régional modulée par les intérêts nationaux

A partir des années 1970 la Chine a voulu s'ouvrir davantage sur le monde extérieur. Il s'agissait d'une part de faire profiter à son économie des immenses potentialités des marchés internationaux et d'autre part de s'affirmer progressivement comme une puissance politique et

---

<sup>33</sup> TSENG Wei-Chen et CHEN Wei-Han "Unification support dives: poll" article du Taipei Times paru le 26/07/21015. (<http://www.taipeitimes.com/News/taiwan/archives/2015/07/26/2003623930>).

<sup>34</sup> TSANG Steve "The U.S. Military and American Commitment to Taiwan's Security" Asian Survey Vol. 52, No. 4 (July/August 2012), pp. 777-797.

diplomatique de premier plan désireuse de s'impliquer dans la marche du monde. Le pays a naturellement dû pour cela rechercher une plus grande intégration dans le système international, structuré autour d'organismes et de normes à respecter, tout en défendant ses intérêts propres.

On peut ainsi noter que la Chine est membre de l'Organisation Mondiale du Commerce depuis 2001 ce qui lui a permis un accès plus aisé aux marchés des pays développés. Elle est aussi un membre de l'ASEAN Plus Trois (APT) qui regroupe les membres de l'*Association of South-East Asia Nations* (ASEAN) ainsi que le Japon, la Corée du sud et la Chine. L'APT constitue une alliance permettant aux pays qui la composent de peser face aux autres organisations commerciales supranationales (par exemple l'Union Européenne). Un constat généralement tiré de cette présence accrue de la Chine dans ces grandes organisations est que cette dernière conserve une stratégie duale. Cela signifie qu'elle cherche à la fois à tirer des bénéfices de son intégration dans les structures internationales et en même temps à résister à la globalisation. En effet, le primat de la souveraineté nationale sur sa gouvernance lui commande d'éviter de faire trop de concessions (droits de l'homme, accords économiques, désarmement, etc.). Selon les formules de Robert Zoellick, citées par François Godement<sup>35</sup>, la Chine n'est donc pas réellement devenu le « coactionnaire responsable » du nouvel ordre international qu'attendaient l'Union Européenne et les Etats-Unis dans les années 1990 et 2000. Le manque d'investissement de cette grande puissance – d'aucuns pourraient aller jusqu'à dire qu'elle se contente d'exploiter les atouts conférés par le système international sans apporter de réelles contributions – fait qu'elle peut être perçue au contraire comme un « coactionnaire réticent ».

La traduction concrète de cette attitude peut être trouvée en MCM au regard de la manière dont la Chine considère l'application de la Convention des Nations-Unies relatives au Droit de la Mer (CNUDM) qu'elle a signée en 1982 puis ratifiée en 1996. En l'espèce, il est probable que c'est parce qu'elle ne voulait pas être isolée ou risquer de perdre progressivement une certaine légitimité internationale que la Chine a embrassé officiellement ce *corpus* de règles relatives aux espaces maritimes. Cependant, il faut à cet égard souligner que la Chine considérait que la version finale de la Convention contenait<sup>36</sup> des « lacunes et

---

<sup>35</sup>GODEMENT François « Que veut la Chine ? De Mao au Capitalisme », Odile Jacob, 2012, 283 p, p233-234.

<sup>36</sup>COLIN Sébastien, « La Chine, les Etats-Unis et le droit de la mer », article paru dans le n°2016/2 de la revue Perspectives chinoises publié le 15/06/2016. (<https://perspectiveschinoises.revues.org/7391>).

même des défauts graves dans les dispositions d'un bon nombre d'articles » mais avait toutefois l'avantage d'être « propice à la lutte contre l'hégémonisme maritime ». D'emblée donc la Chine a considéré avec circonspection cette norme internationale. Elle n'a d'ailleurs pas hésité à compléter ce corpus par une législation nationale dont certaines dispositions sont en contradiction avec la CNUDM<sup>37</sup>. L'importance croissante du fait maritime dans les affaires économiques et de souveraineté du pays a pu par ailleurs conforter la gouvernance chinoise dans sa légitimité à prendre de très grandes libertés quant à la portée de cette convention.

#### II.1.8. La gestion des conflits de souveraineté maritime et des richesses naturelles situées dans les zones contestées

Comme le met en évidence la carte n°1, il existe en MCM une multitude de conflits de souveraineté entre les pays riverains. Ces conflits, sources de tensions entre puissances régionales, semblent souvent insolubles pour des raisons variées. On peut premièrement indiquer que la souveraineté sur tel ou tel archipel est régulièrement revendiqué pour des motifs de proximité géographique ou historiques (présence de pêcheurs depuis des temps très anciens par exemple). Ces motifs sont utilisés tour à tour par les différents protagonistes sans que ces arguments puissent être réellement étayés ou comparés entre eux. Les dominations temporaires au cours des siècles de certaines puissances sur des pays de la zone (cas de la France sur le Vietnam) ont aussi contribué à rendre complexe l'évaluation de la légitimité des revendications. On peut enfin noter qu'une interprétation des règles internationales de la CNUDM permet à des pays de considérer détenir des zones maritimes (eaux territoriales voire ZEE) de manière induue. C'est par exemple le cas lorsque l'on considère un « objet maritime » comme étant une véritable île alors qu'il n'est pas émergé de manière permanente ou qu'il est impropre à la vie humaine. Au fil du XX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à l'époque actuelle certains de ces différends se sont réglés par la force, notamment par l'action de la Chine. Cette dernière a par exemple pris le contrôle des îles Paracels en 1974 à la faveur de rapides combats face au Viêt Nam du Sud. Plus récemment, en 2012, la Chine a acquis le contrôle du récif de Scarborough, situé à 220 Km des côtes des Philippines par l'action de navires d'Etat empêchant les Philippines d'y accéder. De manière logique, le risque de perte de contrôle d'îles ou d'« objets maritimes » a conduit certains pays, la Chine mais aussi dans une moindre mesure le Vietnam ou les Philippines, à conforter physiquement – y compris par la poldérisation – leurs possessions dans les différents archipels qui font l'objet de différends.

---

<sup>37</sup> Id.

Il serait donc excessif de considérer que la Chine serait la seule à adopter un comportement très allant et souvent fermé à la négociation sur les revendications de souveraineté concernant les archipels de la MCM. Malgré ce constat, l'analyse de la stratégie de l'empire du Milieu met en exergue certaines caractéristiques qui diffèrent de celles des autres puissances régionales.

En premier lieu, la Chine met un accent particulier sur des droits de type historique qui lui permettrait de revendiquer la possession d'une part très importante de la MCM. Dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle le pays cherche à intervalle régulier à mettre en avant cette revendication notamment par la publication de cartes en faisant état. Ainsi, en 1935 on note<sup>38</sup> la publication d'une « carte des îles chinoises dans la MCM » par Bai Menchu, un des plus grands géographes chinois puis, en 1936, d'un « Atlas de la nouvelle construction chinoise ». Dans cet atlas apparaît une ligne en U englobant la majeure partie de la zone maritime et courant vers le sud jusqu'à James Shoal (situé à 1500 Km des côtes de la Chine continentale et à seulement environ 100 Km de Borneo). Cette revendication géographique, surnommée du fait de sa forme la « langue de buffle », a figuré comme une ligne en pointillé dans un grand nombre de documents officiels chinois par la suite. Il faut toutefois noter que ce n'est qu'à partir de 2009 que la Chine fait état de manière officielle vers le monde extérieur, en particulier vers l'Organisation des Nations unies, de ses revendications maritimes en MCM fondées sur des droits historique. Cette revendication est alors matérialisée par une ligne en neuf traits<sup>39</sup>. Elle ne fait d'ailleurs cette communication officielle qu'en réaction à des demandes d'autres pays (Vietnam et Philippines) souhaitant une extension de leurs plateaux continentaux respectifs, démarches jugées inacceptables par la Chine car en contradiction avec ses droits historiques qu'elle estime supérieurs à toute autre norme internationale. Cet argument historique n'est pas totalement justifiable par la Chine car il peut être perçu comme assez tardif et manquant de continuité. François Godement indique<sup>40</sup> ainsi que la MCM a semblé oubliée par la classe dirigeante chinoise à la fin de l'Empire Qing et aux débuts de la république chinoise. Néanmoins la Chine paraît attachée à l'implicite appartenance de certaines zones au pays mêmes si elles sont très éloignées de son territoire métropolitain. Il lui a ainsi paru superflu au cours de son histoire de chercher à formaliser ses possessions.

---

<sup>38</sup> HAYTON, op.cit., p56.

<sup>39</sup> Cette ligne des neuf traits est devenue en 2013 une ligne des dix traits englobant désormais Taiwan pour davantage revendiquer la pleine appartenance de cette île au territoire chinois.

<sup>40</sup> GODEMENT, op. cit., p 240.

Ainsi, comme le rapporte Robert Kaplan<sup>41</sup>, en 1754, le roi de l'île de Java (île située légèrement au-delà de la bordure sud de la MCM) proposa à l'empereur Qialong que son territoire soit formellement incorporé dans la dynastie Qing. L'empereur répliqua que cette démarche ne s'imposait pas car à ses yeux Java et son peuple figuraient déjà dans le giron de l'Empire.

La surface de la MCM comprise dans la « langue de buffle » représente de l'ordre de 85% de la totalité de la surface de cette mer<sup>42</sup> et recouvre à la fois des ZEE d'autres pays riverains et des zones contestées comme l'archipel des Spratleys. Par ailleurs cette délimitation est intrinsèquement floue d'un point de vue géographique (absence de coordonnées, ligne en pointillé). Une certaine ambiguïté réside aussi dans le fait que Pékin n'explique pas si elle considère qu'elle est souveraine seulement sur les zones maritimes situées à l'intérieur de cette ligne ou également sur tout élément (île, rochers découvrant, etc.) contenu dans cette zone et pouvant potentiellement donner droit à la jouissance d'eaux territoriales voire de ZEE. Par ailleurs, dans ses eaux territoriales et dans les ZEE qu'elle considère siennes, la Chine veut imposer aux navires de nations tierces des restrictions de liberté en contradiction avec la CNUDM. On peut à cet égard citer l'exemple de demandes préalables d'autorisation pour conduire des exercices militaires à l'intérieur d'une ZEE.

Au-delà de l'argument des droits historiques constamment mis en avant par l'empire du Milieu, ce dernier assume le fait qu'il considère que son poids prépondérant dans la zone lui confère nécessairement plus de droits que les autres pays riverains de la MCM. La déclaration en 2010 du ministre des Affaires étrangères chinois Yang Jiechi : « La Chine est un grand pays et les autres pays sont des petits pays, c'est un fait » lors d'une réunion de l'ASEAN a attesté de cette attitude de domination. Ceci explique pourquoi la Chine privilégie le règlement bilatéral des conflits avec ses voisins asiatiques. La grande asymétrie en matière de puissance démographique, économique et militaire induit un net avantage que la Chine exploite systématiquement. Dès lors, l'internationalisation du traitement des différends, qui est considérée par Pékin comme une ingérence inacceptable dans ses affaires intérieures, est nécessairement refusée.

---

<sup>41</sup> KAPLAN, op. cit., p168.

<sup>42</sup> BOISSEAU DU ROCHER Sophie : « Mer de Chine du Sud : la puissance chinoise n'a pas tous les droits » article paru sur le blog Asialyst le 23/07/16. (<https://asialyst.com/fr/2016/07/23/mer-de-chine-du-sud-la-puissance-chinoise-n-a-pas-tous-les-droits/>).

Enfin, comme le note François Godement<sup>43</sup> vis-à-vis des conquêtes territoriales chinoises en MCM, il est nécessaire de souligner que depuis la fin des années 2000 la Chine est passée d'une politique de « sauts de puce » visant à éviter les confrontations trop voyantes en ne s'en prenant qu'à un pays à la fois à une tactique bien plus affirmée. Pour ce grand spécialiste de la Chine, ce changement de stratégie ne peut être uniquement lié à une désorganisation bureaucratique qui aurait laissée involontairement les coudées franches à certaines administrations opérant en mer. Il est fortement possible que cette situation résulte d'une erreur de diagnostic stratégique de la gouvernance chinoise fondée sur l'évaluation d'un affaiblissement majeur du reste du monde (crise financière de 2008 nécessitant l'appui de la Chine, enlèvement américain en Afghanistan incitant les Etats-Unis à moins s'impliquer à l'extérieur du pays). Ce diagnostic aurait laissé penser à la Chine qu'elle pouvait désormais faire preuve de davantage d'agressivité et d'assertivité pour pousser son avantage. Cette volonté croissante d'hégémonie en MCM a conduit certaines puissances régionales à jouer à plein la carte du droit international pour défendre leurs intérêts. Suite à sa perte de contrôle du Scarborough reef, les Philippines ont déposé de manière unilatérale en 2013 une plainte contre la Chine en ayant recours à la cour permanente d'arbitrage de la Haye (CPA) compétente pour statuer sur l'application de la CNUDM.

Longuement attendu, le jugement a été rendu en juillet 2016 au travers d'un verdict clair et exhaustif dont il est important de noter qu'il ne cherchait pas à statuer sur des questions de souveraineté territoriale et de délimitation maritime entre les parties. Les décisions énoncées ont été rapidement perçues sur la scène internationale comme étant un camouflet par la Chine.

En effet, la CPA a entre autres estimé dans son verdict<sup>44</sup> :

- que la revendication chinoise de « droits historiques » suivant une délimitation en « neuf traits » était juridiquement infondée ;
- qu'aucun des éléments maritimes habités des Spratleys ne pouvait, dans les conditions actuelles d'occupation, recevoir le qualificatif juridique d'île et générer une ZEE ;
- que la Chine avait causé des dommages graves au milieu marin ;

---

<sup>43</sup>GODEMENT, op. cit. p220.

<sup>44</sup> "Communiqué de presse de la CPA sur l'arbitrage Philippines-Chine", article paru dans Le Courrier le 13/07/2016. (<http://lecourrier.vn/communique-de-presse-de-la-cpa-sur-larbitrage-philippines-chine/310034.html>).

- que les actions chinoises avaient à plusieurs reprises violé les droits souverains des Philippines en entravant ses activités de pêche et de prospection pétrolière et que Pékin n'avait pas respecté les obligations incombant à un Etat dans le cadre d'une procédure de règlement de différend.

La Chine avait fait savoir dès la saisine par les Philippines de la CPA qu'elle estimait que cette procédure était illégitime car en contradiction avec ses droits historiques sur la MCM et qu'elle considérerait tout jugement comme nul et non avenue. Néanmoins, le fait qu'elle ait ratifié la CNUDM signifie clairement qu'elle reconnaît la validité des normes portées par cette convention. Cette situation engendre une incohérence et une grande fragilité de la position chinoise. C'est d'autant plus vrai que dans son jugement la CPA s'est appuyée sur l'article 296 de la CNUDM et sur l'article 11 de l'annexe VII de cette convention pour signifier que la sentence est « définitive et à force obligatoire ». La CPA a aussi confirmé qu'une clause d'exclusion (liée à l'article 298), invoquée par la Chine, ne s'appliquait pas dans le cas présent. Il n'existe pour autant aucune procédure de sanction en cas de non-respect du jugement. Cette décision de justice a permis de clarifier les limites des droits maritimes auxquels pouvaient prétendre les parties concernées et par voie de conséquence le statut de larges portions de la MCM où les navires et les aéronefs exercent régulièrement leur droit de navigation et de survol.

Face à ce verdict et à un certain opprobre international, la Chine est restée droite dans ses bottes en ne cherchant pas une remise en cause de son appréciation de la situation. Elle a conservé la même attitude intransigeante que dans le différend qui l'oppose au Japon en mer de Chine orientale au sujet de la souveraineté des îles Diaoyu/Senkaku. Ces dernières, dont la possession est revendiquée par la Chine, sont sous le contrôle du Japon depuis 1972 et le théâtre d'affrontements entre pêcheurs et navires des garde-côtes des deux pays.

## II.2. *Mise en œuvre et résultats de la politique de puissance poursuivie*

### II.2.1. Le développement de moyens de projection adossés à des outils militaires, institutionnels et patriotiques

Pour développer son projet de redevenir une grande puissance maritime apte à défendre son territoire et protéger ses intérêts stratégiques, la Chine a dû moderniser et accroître le format

de sa marine<sup>45</sup>. La PLAN est désormais la deuxième marine mondiale si on se fonde sur le tonnage de sa flotte. Elle est en passe de réaliser des missions couvrant tout le spectre d'une marine de premier rang et océanique. En atteste la production d'un nombre important de destroyers (mise en service des quatre premiers DDG Type 0-52D « Chinese Aegis » sur les 13 annoncés et qui poursuivent la série des six *Luyang-II*) et de frégates (mise en chantier de 27 frégates FFG Type 0-54A *Jiangkai-II*, les trois premières ont été admises au service actif en 2016). Ces navires modernes couvrent les différents domaines de lutte (anti-aérien, anti-sous-marin et antinavire) qui correspondent tous à un besoin opérationnel dans le théâtre de la MCM. La protection des côtes chinoises fait l'objet d'une attention particulière puisque la Chine prévoit d'acquérir pas moins de 70 patrouilleurs de haute-mer (corvettes Type 0-56) ayant une capacité lance-missile.

Au-delà du nombre important d'unités qui est visé, c'est le rythme de construction de nouveaux navires qui frappe (un à deux destroyers par an, trois frégates par an, et surtout, en ce qui concerne les corvettes, la 30<sup>ème</sup> sur une série de 70 est opérationnelle alors que le programme n'a été lancé qu'en 2010). Ces résultats attestent à la fois de la performance de l'outil industriel mais aussi de la volonté politique là où les programmes d'armement occidentaux font régulièrement l'objet de reports voire d'annulations.

Il convient également d'évoquer la mise en service prochaine d'un premier porte-avions entièrement sinisé, qui aurait été mis sur cales à l'été 2013. Ce programme fait suite à l'acquisition d'un premier porte-avions en 2012, le CV *Liaoning*, qui a une vocation expérimentale et qui est principalement utilisé à des fins de formation et d'entraînement de la marine Chinoise. Cette dernière découvre à cette occasion cet outil de projection de puissance. Il s'agit là de l'acquisition d'une arme de statut que peu de nations au monde possèdent et qui pourrait à terme dissuader les Etats-Unis d'envoyer leurs propres porte-avions en cas de conflits concernant Taiwan. La circumnavigation récente autour de Taiwan (décembre 2016) du *Liaoning* et de ses bâtiments d'escorte n'est ainsi pas un hasard<sup>46</sup>.

La construction actuelle de navires amphibies, les LST *Yuting-III* (navires de débarquement de chars de 5 000 tonnes) et surtout les LPD *Yuzhao* (grands navires de 25 000 tonnes),

---

<sup>45</sup> Les informations liées aux différents programmes d'armement développées dans les paragraphes qui suivent proviennent de la Lettre d'actualité navale de la DGA du 09/01/2017.

<sup>46</sup> Reuters : « Taiwan scrambles jets, navy as China aircraft carrier enters Taiwan Strait », article paru le 11/01/2017. (<http://www.reuters.com/article/us-china-carrier-idUSKBN14V061/>).

répond entre autres à un objectif de faire peser une menace sur Taiwan pour la dissuader de mettre à exécution un projet d'indépendance. Ces unités peuvent également être employées opérationnellement vis-à-vis d'îles contestées en MCM soit pour conforter la défense de celles déjà sous le contrôle de la Chine (transport de troupes, véhicules et matériel) soit pour soutenir la conquête de nouvelles terres.

Enfin, la Chine a l'ambition d'ici 2020 à la fois d'augmenter le nombre de ses sous-marins mais aussi de les moderniser et de diversifier le panel de leurs missions. Ainsi, le nombre de SNLE (quatre actuellement de type 0-94) pourrait être porté jusqu'à huit sachant que la PLAN viendrait tout juste de débiter de véritables patrouilles de dissuasion<sup>47</sup>. Le nombre déjà important de sous-marins classiques (53 dont 13 du type 0-39A comportant une propulsion anaérobie AIP<sup>48</sup>) serait porté à 60 (sept nouveaux du type 0-39A). Le nombre de sous-marins nucléaires d'attaques passeraient de cinq à neuf, les quatre nouveaux étant des SSGN c'est-à-dire aptes à tirer des missiles de croisière, en particulier un missile antinavire supersonique de longue portée (290 milles nautiques). Fait notable, la Chine est capable de développer en simultané des sous-marins nucléaires de type différent (SNLE et SNA<sup>49</sup>) alors que les pays occidentaux ne se le permettent pas. Si la discrétion acoustique de la sous-marine chinoise est encore perfectible et l'expérience des déploiements de longue durée reste limitée, le rapport entre le nombre important des sous-marins nucléaires d'attaque et classiques et la taille de la MCM indique que la Chine est en capacité d'assurer de manière permanente une menace latente sur d'autres acteurs dans l'ensemble de ce bassin maritime.

En définitive, le pouvoir chinois est en train de consolider une marine apte à agir face à de multiples menaces tout en continuant d'afficher une posture défensive (protection de ses approches maritimes) voire humanitaire (escorte de navires du Programme Alimentaire Mondial, assistance en cas de catastrophes naturelles<sup>50</sup>). En passe d'obtenir de véritables capacités de projection de puissance et de force, elle a mis l'accent depuis plusieurs années

---

<sup>47</sup> Lettre d'actualité navale de la DGA du 09/01/2017.

<sup>48</sup> AIP : *Air-Independent Propulsion*, technologie utilisée sur des sous-marins à propulsion classique pour les doter d'une autonomie supplémentaire de navigation en plongée (permet de s'affranchir pour une certaine durée du besoin de recharger à l'immersion périscopique les batteries). Elle offre donc une meilleure liberté d'action qui est toutefois loin d'être comparable à celle que procure une propulsion nucléaire.

<sup>49</sup> SNA : Sous-marin Nucléaire d'Attaque.

<sup>50</sup> En mai 2016, la Chine a mené un exercice d'assistance humanitaire dans le delta de la rivière des Perles (province de Guangdong dont les côtes sont sur le nord de la MCM) impliquant 35 bâtiments et 1300 personnes. Il s'agissait du plus grand exercice chinois de ce type jamais conduit.

sur la réalisation de périodes d'entraînement plus réalistes et interarmées<sup>51</sup> qui sont pour certaines conduites dans un cadre international. On peut ainsi noter la participation de la PLAN à RIMPAC 2016 qui est le plus grand exercice naval au monde et qui est organisé par les Etats-Unis. A cette occasion les unités chinoises ont conduit des exercices d'assistance humanitaire, de sauvetage de sous-marin, de blocus maritime et de lutte anti-piraterie. La participation de plus en plus en fréquence à de tels rendez-vous internationaux est utilisée par la Chine pour démontrer sa capacité à être également un pourvoyeur de sécurité fiable en MCM qui peut agir en lieu et place des Etats-Unis.

Cette marine peut par ailleurs à tout moment, mais en dernier ressort, venir renforcer d'autres navires d'Etat et des flottilles de pêches agissant de manière dissimulée sur ordre du pouvoir, en cas d'une opposition d'un autre Etat régional qui serait plus importante que prévue. Il est estimé que 50 000 navires de pêche chinois seraient engagés en soutien aux interventions en MCM au sein de ce qui est appelé une « milice maritime ». Les équipages de ces navires sont entraînés par la PLAN et les garde-côtes mais aussi soutenus matériellement (carburant, installation de systèmes de navigation) et dédommagés pour les périodes consacrées à la surveillance et à la « défense du territoire national »<sup>52</sup>.

Les moyens maritimes institutionnels non-militaires ont une grande importance en matière de surveillance et d'action en MCM. Ils offrent le grand avantage de présenter pour beaucoup d'entre eux une image d'officialité dénuée des attributs de coercition propres aux navires de guerre<sup>53</sup>. La Chine est désormais dotée de la plus grande flotte de garde-côtes au monde avec plus de 200 bâtiments. S'opposer à ces navires de l'administration par des bâtiments de guerre conduirait les nations régionales en conflit avec la Chine à se voir reprocher de rechercher une escalade alors même que Pékin n'a de cesse d'invoquer ses intentions pacifiques.

Par ailleurs, la Chine a déclaré que la ville « Sansha city » située sur Woody Island dans l'archipel des Paracels constituait une capitale administrative permettant de gérer l'ensemble

---

<sup>51</sup> On peut par exemple noter la réalisation en 2014 et 2015 de l'exercice Joint Action (*Lianhe Xingdong*) qui met l'accent sur les fonctions de C2 de théâtre, la reconnaissance, la logistique, l'intégration sol-air et la collaboration civilo-militaire dans le cas d'opérations interarmées. L'édition 2015 a mis en œuvre l'ensemble des composantes militaires chinoises.

<sup>52</sup> RAJAGOPAL Mega, « China Trains Fishing Militia to Sail into Disputed Waters », *Reuters*, 30 avril 2016. (<http://www.reuters.com/article/us-southchinasea-china-fishingboats-idUSKCN0XS0RS>).

<sup>53</sup> Il est toutefois à noter que certains navires des garde-côtes chinois sont désormais de très fort tonnage (de l'ordre de 10000 t) et ont un armement comparable à celui de navires de guerre (tourelle de 76 mm).

de ses revendications en MCM notamment celles situées dans les Spratleys<sup>54</sup>. Une garnison paramilitaire située sur cette île est en charge de faire appliquer les décisions de cette administration. En dépit du caractère très contestable de la légitimité de ce cœur administratif au regard de conflits de souveraineté non résolus, l'installation d'une telle administration contribue à forger une image d'officialité dans la gestion d'un espace que la Chine considère être le sien. Cette administration peut chercher à faire respecter des décisions prises unilatéralement et s'imposant à des pays riverains comme par exemple un moratoire décidé en mai 2012 sur la pêche dans le nord de la MCM à l'intérieur de la ligne des neuf traits. Ce moratoire interdisait aux Philippins le droit de pêcher mais pas aux pêcheurs chinois. Plus globalement, on peut considérer qu'un grand nombre d'incidents en MCM proviennent de l'application de la loi<sup>55</sup> chinoise de février 1992 sur la souveraineté et les zones adjacentes qui autorise l'usage de la force sur toute leur étendue.

## II.2.2. La stratégie A2/AD face à la puissance américaine

Pour faire pièce à la superpuissance américaine qui jouit d'une avance militaire importante tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif et qui a de surcroît décidé de renforcer sa présence dans la zone Asie-Pacifique, la Chine a voulu mettre en place une stratégie adaptée à sa zone d'influence. Cette dernière recouvre *a minima* la « première chaîne des îles » et pourrait à terme s'étendre jusqu'à la « seconde chaîne des îles ». Cette limite la plus éloignée est définie par la Chine comme partant du nord du Japon jusqu'au nord des îles Mariannes et Guam où se trouve une importante base navale américaine. Cette stratégie est fondée sur le concept *Anti-Access/Area Denial* (A2/AD) qui vise à faire peser une menace sur un pays souhaitant projeter des forces dans une zone.

Les capacités satellitaires ont désormais une importance considérable en matière de mise en œuvre de la puissance militaire (par exemple pour le renseignement d'origine image et électromagnétique, pour des frappes de missiles de longue portée ou pour le domaine C2). Détenir la capacité de neutraliser tout ou partie de tels moyens satellitaires représente donc un moyen fort de limiter la capacité d'agir d'un adversaire. La Chine a en janvier 2007 pu

---

<sup>54</sup> SCHAEFFER Daniel, « Mer de Chine du Sud. Code de conduite : la grande chimère », article paru sur le site diploweb le 30/02/2016. (<http://www.diploweb.com/Mer-de-Chine-du-Sud-Code-de.html#nb6>).

<sup>55</sup> Loi déposée auprès des Nations unies : [http://www.un.org/depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/CHN\\_1992\\_Law.pdf](http://www.un.org/depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/CHN_1992_Law.pdf).

démontrer qu'elle détenait une certaine expertise en la matière puisqu'elle a détruit un de ses propres satellites<sup>56</sup> à partir de son sol en tirant un missile *a priori* dérivé d'un vecteur de type intercontinental. De nouvelles recherches<sup>57</sup> menées par la Chine en 2014 pour mettre au point un véhicule antisatellite propulsé par un missile prouve la volonté de ce pays de contrecarrer l'avance technologique détenue par les Etats-Unis.

Vis-à-vis de l'incontestable puissance maritime américaine qui est régulièrement déployée en MCM, la Chine cherche régulièrement à démontrer que si ces moyens ne sont pas au même niveau technique ils n'en sont pas moins capables de surprendre. Ainsi, des sous-marins chinois ont réussi à se rapprocher à courte distance et de manière volontairement ostensible d'un groupe aéronaval américain en 2006<sup>58</sup> et aussi en 2015<sup>59</sup>. Ces manœuvres procédaient d'un message aussi bien militaire que politique visant à prouver à toutes les nations opérant en MCM, y compris celle possédant les moyens militaires les plus performants, que la Chine était capable de faire peser une menace crédible pour défendre une zone constitutive de ses intérêts vitaux. Dans ce contexte, la modernisation des forces sous-marines chinoises est appelée à occuper une place importante en matière d'A2/AD.

Pour compléter sa gamme d'outils permettant d'implémenter efficacement une stratégie de déni d'accès, la Chine a souhaité se doter d'un nouveau type d'arme pouvant menacer les bâtiments de surface et plus particulièrement les porte-avions. Cette arme est un missile balistique antinavire dérivé d'une version initiale tirée depuis la terre. Le développement de ce missile est apparu comme une priorité<sup>60</sup> pour l'Etat chinois à la suite du déploiement de deux porte-avions américains lors de la crise ouverte avec les Etats-Unis dans le détroit de Formose et relative à Taiwan survenue en mars 1996.

---

<sup>56</sup> ETIENNE Jean « Un missile chinois détruit un satellite en orbite », article paru le 22/01/2007 site Futura Science. <http://www.futurasciences.com/sciences/actualites/astronautique-missile-chinois-detruit-satellite-orbite-10265/>

<sup>57</sup> GADY Franz-Stefan « Is the Pentagon Losing the Arms Race in Space?" article paru dans The Diplomat le 18/03/2015. <http://thediplomat.com/2015/03/is-the-pentagon-losing-the-arms-race-in-space>

<sup>58</sup> DE LA GRANGE Arnaud Le Figaro, "La marine chinoise nargue l'US Navy" 16/11/2006.

<sup>59</sup> GETZ Bill, "Chinese Submarine Stalked U.S. Aircraft Carrier" article paru sur le blog Freebeacon le 03/11/2015. (<http://freebeacon.com/national-security/chinese-submarine-stalked-us-aircraft-carrier/>)

<sup>60</sup> DUCHATEL Mathieu SELDON-DUPLAIX Alexandre "Missile antinavires : la nouvelle arme magique ?" article paru dans le numéro 31 de China Analysis daté de janvier 2011. ([http://www.centreasia.eu/sites/default/files/publications\\_pdf/china\\_analysis\\_no\\_31\\_1.pdf](http://www.centreasia.eu/sites/default/files/publications_pdf/china_analysis_no_31_1.pdf)).

Un tel missile paraît une solution efficace pour contrer la vulnérabilité de l'armée chinoise face aux grandes capacités de projection des porte-avions appartenant à la VII<sup>ème</sup> flotte des Etats-Unis dans le Pacifique. Un tel missile a une portée théorique de 1500 Km et de 3000-4000 Km respectivement dans les versions dérivées des missiles basés à terre DF-21 et DF-26. L'*US-China Economic & Security Commission (USCESC)* a estimé<sup>61</sup> dans un rapport publié en juin 2016 que la pleine capacité opérationnelle de cette arme est sujette à caution. En effet il n'a pas à ce jour été reporté de tir d'essai réussi vis-à-vis d'une cible mobile en mer et la mise en œuvre de ce système d'armes requière des systèmes de reconnaissance et d'attaque réactifs adossés à des liaisons satellitaires performantes. Si un doute existe sur la véritable efficacité opérationnelle de ce système on peut néanmoins constater que le risque qu'il représente constitue une arme de dissuasion et incite les Etats-Unis à prendre en considération ce type de menace en mettant à niveau à coût élevé certaines de leurs capacités (par exemple durcissement des installations à terre, développement de nouvelles technologies anti-missiles et installation de batteries de missiles à tête conventionnelle et de portée intermédiaire). De plus, le développement tous azimuts de missiles couvrant des distances et des types de cibles différents<sup>62</sup> démontre le fort investissement du pays vis-à-vis de cette capacité militaire. La multiplication des porteurs pouvant mettre en œuvre ces armes (à terre, sur des avions bombardiers et sur des plateformes navales dont les nouveaux types de sous-marins nucléaire d'attaque particulièrement silencieux) – même si ces dernières n'ont peut-être à ce stade qu'une précision et une fiabilité perfectibles – démultiplie le poids de cet armement dans une stratégie de contre-endiguement de la Chine par rapport à la puissance américaine.

### II.2.3. La recherche du fait accompli et de consolidation des gains dans les zones contestées

Au regard des « objets maritimes » situés en MCM qu'elle estime relever de sa souveraineté, la Chine emploie une stratégie générale de captation fondée sur ce qui a été nommé le « salami slicing ». Cette stratégie repose sur une action coordonnée des navires de l'Etat

---

<sup>61</sup> "La RPC augmente sa capacité de frappe de missiles sur Guam (CESRC)", numéro 2016-23 de la LA-Navale publié le 13/06/16.

<sup>62</sup> Le panel va des missiles IRBM (*Inter Regional Ballistic Missile*) de 3000 à 4000 Km de portée pouvant emporter des têtes nucléaires comme conventionnelles, menaçant des infrastructures adverses aussi lointaines que celles de l'île de Guam sur la « deuxième chaîne des îles », aux missiles ASCM (*Anti-Ship Cruise Missile*) d'environ 400 Km de portée.

(garde-côtes notamment), de la milice maritimes et de la PLAN en appui dissuasif<sup>63</sup>. Elle vise à l'accaparement de territoires en mer suivant une progressivité lente en réalisant de petits changements dans l'environnement qui, pris indépendamment les uns des autres, n'apparaissent pas modifier profondément le contexte régional ou représenter un casus belli<sup>64</sup>. On peut ainsi citer en exemple le déploiement d'une flottille de pêche qui gêne d'autres acteurs dans la zone, des contrôles concernant des bâtiments par des navires chinois se présentant comme appartenant à l'administration chinoise ou encore l'installation d'une plateforme pétrolière dans des eaux proches d'un pays comme celles des Philippines. C'est en définitive par l'accumulation de ces différentes actions réalisées par une multiplicité de type d'acteur que la Chine parvient à générer au fil du temps de grandes déstabilisations qui ont trait à l'occupation de territoires. Lors d'une interview en mai 2013, le major-général Zhang Zhaoshong de la PLA a expliqué le mode opératoire d'encerclement par couches successives des moyens adverses occupant ou défendant une île convoitée par la Chine. Interviennent alors des flottilles de pêche, des navires chargés de la police des pêches ou de faire respecter l'action de l'Etat en mer voire des bâtiments de guerre. Cette tactique permet d'empêcher le ravitaillement d'une île et les ralliements de personnels et d'équipements chargés de la défendre. Elle permet de chasser en quelques semaines une garnison présente sur une île comme cela a été le cas sur le Second Thomas Shoal situé dans les Spratleys en 2014 où les garde-côtes philippins ont dû quitter leur poste et furent empêchés de le regagner.

Cette « guerre hybride » s'appuyant sur l'action coordonnée d'acteurs variés et nombreux renvoyant au maximum une image d'officialité est incontestablement efficace. Fondée sur le harcèlement, elle a eu pour corolaire la multiplication d'incidents avec les Etats-Unis, le Vietnam, les Philippines et l'Indonésie alors que cette dernière n'est pas concernée par les différends territoriaux.

Pour consolider les gains obtenus, la Chine procède à la poldérisation d'îles situées en particulier dans les Spratleys et les Paracels. Les travaux entrepris sont parfois extrêmement importants sur des « objets maritimes » qui étaient auparavant incapables de recevoir une présence humaine et d'abriter des capacités militaires. Ainsi dans des temps souvent records,

---

<sup>63</sup> NIQUET Valérie « La stratégie de la Chine en mer de Chine : des objectifs multiples », note n°13/2016 de la Fondation pour la Recherche Stratégique publiée le 16/06/2016. (<https://www.frstrategie.org/publications/notes/procedure-d-arbitrage-et-montee-des-tensions-en-mer-de-chine-13-2016>)

<sup>64</sup> HADDICK Robert, « America has no answer to China's salami-slicing », article paru sur le blog warontherocks le 06/02/2014. (<https://warontherocks.com/2014/02/america-has-no-answer-to-chinas-salami-slicing/>)

la Chine a été capable de doter ces îles artificielles d'un port en eau profonde, d'une piste d'atterrissage capable de mettre en œuvre tout type d'aéronef civil ou militaire et de hangars permettant d'abriter du matériel militaire (comme des avions de chasse) ou de réaliser des opérations d'entretien. Des radars contribuant à l'établissement d'une situation aérienne et maritimes ont été installés dans l'archipel des Spratleys sur les récifs de Gaven, Hughes, Johnson Sud et Cuarteron à l'extrême sud de l'archipel. Ces îles peuvent aussi être dotées de systèmes d'armes de type batterie de missiles aériens HQ-9 ou de missiles antinavire. Les raisons invoquées par la Chine pour le remblaiement des îles sont relatives à des besoins liés à la sécurité en mer – l'assistance aux chalutiers en difficulté a été citée – voire au développement du tourisme.

Ces nouvelles îles artificielles procurent un net avantage dans le domaine de la projection. Les rayons d'action des avions militaires partant d'îles situées dans les Spratleys permettent une couverture accrue de la MCM en ayant une meilleure visibilité sur le sud de la zone. Ils confèrent donc plus de préavis face à certaines menaces et une meilleure profondeur stratégique. Cet avantage doit néanmoins être relativisé car l'installation pour de longue durée d'aéronefs sur ces îles semble difficile à réaliser pour des contraintes de maintenances lourdes nécessitant des infrastructures industrielles nécessairement situées sur le continent. De plus en cas de conflit de haute intensité, ces îles artificielles seraient très vulnérables. De manière générale, cette poldérisation permet à la Chine de rendre plus visible et plus efficace sa présence militaire dans la zone. Elle concourt à dissuader les puissances régionales de vouloir contrer militairement la Chine dans la zone. Elle rend enfin réaliste la menace, qui n'est cependant pour l'instant pas évoquée par la Chine, d'instauration d'une ADIZ (*Air Defence Identification Zone*). Une telle zone, déjà mise en place par la Chine en mer de Chine orientale sous fond de tension avec le Japon au sujet des îles Diaoyu/Senkaku, constituerait une étape importante vers un contrôle total de l'espace aérien et maritime en MCM. Son implémentation pourrait néanmoins être considérée comme le franchissement d'une ligne rouge par le département d'Etat américain.

Il est probable que le dessein général de la Chine est à terme d'obtenir un plein contrôle sur ce qui est dénommé le « triangle stratégique<sup>65</sup> » formé par les Spratleys, Woody Island et le récif de Scarborough et qui couvre la majorité de la MCM. Pour y parvenir il reste à transformer le

---

<sup>65</sup> YOJI Koda "Japan's Perceptions of and Interests in the South China Sea", article paru dans la revue Asia policy 21 de janvier 2016.

*Scaborough shoal* en une nouvelle forteresse maritime. En matière de dissuasion nucléaire, le gain apporté par la poldérisation pour surveiller et intervenir avec rapidité peut être également important. En effet il est estimé que les SNLE chinois n'ont pas encore atteint un standard de discrétion acoustique de haut niveau ce qui implique une vulnérabilité lors du franchissement de la « première chaîne des îles ». Sous réserve d'une mise en service opérationnelle d'IRBM<sup>66</sup> à portée accrue - que la Chine recherche - la mise en œuvre des SNLE au sein d'une MCM transformée en sanctuaire élargirait la palette des options stratégiques pour le pouvoir chinois.



Image n°1 : L'exemple d'une poldérisation d'un « objet maritime » : Fiery Cross dans les Spratleys<sup>67</sup>

#### II.2.4. Une mise en œuvre habile de leviers diplomatiques, économiques et de coercition face à des acteurs régionaux aux marges de manœuvre réduites

Pour parvenir à réaliser une véritable mainmise sur la MCM, la Chine ne se contente pas d'utiliser des moyens d'intervention en mer et démultiplie l'impact de ces derniers en jouant sur son poids économique et diplomatique vis-à-vis des acteurs régionaux.

Entre 2000 et 2010 le commerce bilatéral entre la Chine et les pays de l'ASEAN a augmenté de 640%<sup>68</sup>. Ce chiffre atteste de la dépendance économique des pays riverains de la MCM

<sup>66</sup> ICBM : *Intercontinental Ballistic Missile*, missile intercontinental à têtes nucléaires. On estime que la portée des missiles chinois JL-2 est de l'ordre de 7200 Km.

<sup>67</sup> Images provenant du site de l'Asian Maritime Transparency Initiative / Center for Strategic and International Studies (amsi.csis). (<https://amti.csis.org/fiery-cross-reef/>). La photo de gauche date de 2009, celle de droite de 2015.

<sup>68</sup> KAPLAN, op. cit., p40.

envers la Chine et met en relief l'importance pour l'empire du Milieu de jouer sur ce registre pour poursuivre ses intérêts.

Pour contrer les velléités chinoises d'un contrôle quasi-total sur la MCM (ligne des 9 traits), le Vietnam a déposé en 2009 une demande d'octroi d'un plus grand plateau-continental auprès de la commission des Nations-Unies compétente. En représailles, la Chine s'est livrée à des actions agressives à l'endroit de son ennemi héréditaire. Elle a entre autres actes déployé en 2014 une plate-forme pétrolière appelée *Haiyang Shiyou 981* (HD-981), à l'intérieur des eaux territoriales vietnamiennes. Cet incident a eu plusieurs conséquences pour le Vietnam. En premier lieu il a généré une forte dégradation des relations diplomatiques vietnamo-chinoises et a en retour donné un coup de fouet à la relation bilatérale entre Hanoï et Washington laissant entrevoir de nouvelles perspectives américano-vietnamiennes sur les plans militaire et économique. Cette utilisation illicite au regard de la Convention de Montego Bay de la ZEE vietnamienne a eu également un fort coût financier pour le Vietnam. Ce dernier par la voie de médias étatiques a estimé un préjudice supérieur au milliard de dollars. La Chine avait déjà par le passé mis en œuvre ce type de pression économique sur le Vietnam. Elle avait ainsi par exemple en 2007 contraint la société pétrolière BP, fortement liée à la Chine, à renoncer à l'exploitation d'un champ pétrolier situé dans la ZEE vietnamienne<sup>69</sup>.

#### II.2.5. L'importance du nationalisme

Il est important de signaler que dans les différentes actions entreprises par la Chine en MCM le nationalisme joue un rôle majeur. Ce nationalisme permet d'une part de galvaniser et d'obtenir le soutien d'une opinion publique à qui on remémore les blessures de son histoire et qui est majoritairement favorable à la politique poursuivie en MCM. En avril 2016 un sondage du journal étatique *Global Times* montrait que 85% des sondés étaient favorables à une unification avec Taiwan par la force<sup>70</sup>. En retour, ce nationalisme pousse l'administration chinoise à être en permanence dans une posture active de défense des intérêts chinois dans cette zone maritime. En effet, tout ce qui serait interprété par le peuple comme une faiblesse

---

<sup>69</sup> HAYTON, op.cit., p137.

<sup>70</sup> The Economist, special report on China « East, West, home's best, Do not expect China's middle class to be liberal » article publié dans l'édition papier du 09/07/2016.

étatique par rapport aux contempteurs de l'activisme chinois pourrait être durement reproché à la gouvernance nationale.

Le fait que la « langue de buffle » symbolisant une supériorité chinoise en MCM apparaisse en dernière page des passeports chinois tout comme dans les classes des écoles est ainsi significatif d'une focalisation des esprits vers la légitimité de la propriété chinoise de l'espace maritime en MCM. Cette focalisation ne laisse pas de place à une quelconque remise en question sur les actions réalisées en mer. C'est d'autant plus vrai que le contrôle étatique sur les médias et la possibilité de censurer les réseaux sociaux favorisent la diffusion d'un message unique. Ainsi, si l'opinion publique chinoise s'est fortement émue de la détention du commandant d'un de ses chalutiers près des îles Diaoyu/Senkaku contrôlées par le Japon, elle ignore totalement le fait que l'administration maritime chinoise détient des centaines de pêcheurs Vietnamiens et Philippins arrêtés dans des zones qu'elle considère comme incluses dans ses ZEE<sup>71</sup>.

Un parallèle est désormais dressé entre la situation actuelle de la Chine et l'époque de l'Allemagne Wilhelmienn<sup>72</sup>. Le fait que le président Xi soit présent lors de la revue navale de 2009 atteste d'une très grande fierté placée dans le renouveau de la stratégie maritime chinoise. Il est possible que, grisé par ses nouvelles et futures capacités militaires et civiles de puissance en mer, la Chine passe d'un complexe d'infériorité à un complexe de supériorité qui peut être dangereux<sup>73</sup> pour la stabilité régionale.

## II.2.6. Une ascension qui suit un schéma historique classique

Lorsque l'on observe les agissements des Etats qui ont réussi à atteindre le statut de superpuissance mondiale grâce à leur poids économique et militaire en tirant parti de la mer il apparaît que la Chine s'inscrit dans un schéma historique classique.

Tout comme d'autres grandes puissances avant elles, la Chine s'autorise à ne pas respecter des décisions d'institutions internationales auxquelles elle adhère par ailleurs. Les Etats-Unis, outre le fait qu'ils n'ont pas ratifié la convention de Montego Bay (contrairement à la Chine)

---

<sup>71</sup> GODEMENT, op. cit., p165.

<sup>72</sup> Ibid, p173.

<sup>73</sup> Point évoqué par le professeur Motte lors d'une conférence sur la Marine chinoise destinée aux stagiaires de la marine nationale de l'Ecole de guerre prononcée en janvier 2017.

et ne sont donc pas contraints de respecter les décisions de celle-ci qui iraient contre leurs intérêts, ont à plusieurs reprises refusé d'appliquer des décisions d'instances internationales. Ainsi le journaliste Graham Allison<sup>74</sup> prend l'exemple d'un verdict d'une cour internationale saisie par le Nicaragua voulant poursuivre Washington pour avoir procédé à du minage dans ses ports. Malgré une condamnation franche de la cour, les Etats-Unis refusèrent de payer les compensations figurant dans le verdict. Ils opposèrent leur veto à six résolutions du conseil de sécurité des Nations-Unis les enjoignant de se plier aux décisions judiciaires. Dès lors les grandes puissances développent un sentiment selon lequel l'application des décisions des plus hautes instances judiciaires internationales à leur encontre dépend de leur bon vouloir et que partant ces cours ne peuvent juger que des nations de rang inférieur.

De manière plus générale l'histoire du monde tend à démontrer que la montée au premier rang d'une grande puissance se fait systématiquement aux dépens d'autres acteurs surtout s'ils sont proches géographiquement de celle-ci. Lorsque les Etats-Unis au début du XIX<sup>ème</sup> siècle souhaitent empêcher dans les Caraïbes les nations européennes de reprendre pied grâce à leurs marines, ils le font d'une manière très similaire<sup>75</sup> à ce que fait la Chine aujourd'hui vis-à-vis des Etats-Unis. En effet, la domination américaine de l'époque n'était pas de l'isolationnisme ou une négation de la coopération internationale. Elle n'avait pas non plus la vocation première de mettre en coupe réglé les différents pays situés dans cette zone mais plutôt de contrôler une zone maritime proche permettant au pays de garantir sa prospérité et de se prémunir d'atteintes à sa sécurité.

Comme le remarque l'universitaire John Mearsheimer<sup>76</sup>, les Chinois ne sont *a priori* ni plus ni moins vertueux, portés sur l'éthique ou nationalistes que le sont ou l'ont été les Américains. Il n'y a donc rien de très étonnant à ce que la Chine cherche à pousser en dehors de l'Asie et en priorité hors de la MCM les Etats-Unis puisque ces derniers ont eu strictement le même comportement vis-à-vis des puissances européennes dans la zone caribéenne. Cette dernière était considérée par les Etats-Unis comme leur pré-carré. Le geostratégiste néerlando-américain du milieu du XX<sup>ème</sup> siècle Nicholas J. Spykman a estimé<sup>77</sup> que les Etats-Unis sont

---

<sup>74</sup> ALLISON Graham "Of Course China, Like All Great Powers, Will Ignore an International Legal Verdict" article paru sur le blog thediplomat le 11/07/2016. (<http://thedi diplomat.com/2016/07/of-course-china-like-all-great-powers-will-ignore-an-international-legal-verdict/>)

<sup>75</sup> KAPLAN, op. cit., p49.

<sup>76</sup> MEARSHEIMER John, « The tragedy of Great Power Politics », W.W. Norton, 2001, 592p, p401.

<sup>77</sup> KAPLAN, op. cit., p49.

devenus une puissance mondiale lorsqu'ils ont pris un contrôle incontestable des grandes Caraïbes.

En définitive la Chine ne fait que reproduire un schéma historique où une puissance dominante tire parti de la faiblesse relative de pays situés à sa proximité – et du déclin relatif d'une autre grande puissance – pour exploiter une zone maritime qui lui est adjacente et indispensable à sa prospérité.

### **III. Forces et faiblesses de la Chine, des Etats-Unis, des acteurs régionaux, et de la communauté internationale dans la dialectique de puissance conduite par la Chine.**

#### *III.1. La Chine peut-elle réduire aux acquêts l'influence et la pertinence des capacités militaires des Etats-Unis dans la région ?*

##### III.1.1. Les limites des capacités d'action de la Chine face au géant américain

La Chine est déterminée à faire en sorte que le contrôle de la MCM lui revienne de plus en plus et à rendre de moins en moins nécessaire et légitime l'apport sécuritaire des Etats-Unis dans cette zone. Le jugement de la CPA de juillet 2016, qui a clairement mis en exergue que ses agissements en MCM étaient en contradiction avec l'application du droit international de la mer, n'a pas eu pour effet de remettre en cause sa stratégie de puissance dans la zone. Néanmoins, plusieurs facteurs peuvent inciter la Chine à rester prudente face à une puissance américaine qui n'a pas l'intention de baisser la garde militairement dans la zone Asie-Pacifique.

Premièrement il existe un arrimage économique extrêmement fort entre la Chine et les Etats-Unis en matière d'échanges commerciaux mais aussi du point de vue monétaire. Cette interdépendance est telle que toute crise sécuritaire majeure en MCM, qui risquerait par nature d'affecter les échanges commerciaux maritimes, affaiblirait rapidement dans le domaine économique les deux parties. Par ailleurs, les Chinois, notamment les plus aisés et ceux des classes dirigeantes, affectionnent le mode de vie existant aux Etats-Unis. Beaucoup choisissent d'y avoir une résidence, d'y investir des sommes importantes ou de d'y faire suivre

des études universitaires à leurs enfants. Cette situation peut inciter les chinois à ne pas s'aliéner un pays modèle et refuge. Enfin, si les forces armées chinoises se sont remarquablement développées elles restent encore loin derrière celles de Etats-Unis dans le domaine technologique et vis-à-vis de l'efficacité militaire permettant une mise en œuvre coordonnées de moyens en interarmées dans un environnement non-permissif<sup>78</sup>. L'acquisition de porte-avions est un signal fort mais développer une véritable compétence en projection de puissance avec un groupe aéronaval prend plusieurs décennies. Certaines capacités de dissuasion manquent encore de crédibilité. Celle exercée par les SNLE chinois n'est pas au standard occidental puisque ces sous-marins n'embarqueraient leurs missiles balistiques à charge nucléaire qu'en cas de crise. En outre, la Chine commence à peine à acquérir de l'expérience en matière de patrouille de dissuasion. On peut considérer que du point de vue de l'investissement militaire, la Chine vis-à-vis des Etats-Unis poursuit une cible mouvante et qu'il est tout à fait probable que l'administration américaine recommencera prochainement à augmenter significativement le budget de la défense. Les prévisions selon lesquelles d'ici quelques décennies la Chine aura rattrapé son retard en matière de puissance militaire sur les Etats-Unis sont donc à envisager avec circonspection.

Néanmoins, le niveau technologique et le volume des armements chinois ne sont qu'un des paramètres qui permettent de juger de la capacité de la Chine de défendre ses positions en MCM. La fierté nationale alimente un sentiment très partagé de légitimité à agir en maître sur cette zone. Il y a donc un soutien populaire qui, couplé à l'intransigeance du discours politique et à l'arme de rétorsion économique, peut efficacement soutenir la stratégie chinoise. Pour autant, les Etats-Unis estiment avoir une responsabilité et une légitimité pour intervenir dans la MCM en cas de mise en péril de leurs intérêts ou de ceux de nations partenaires (Taiwan notamment). Tant que cet affichage dissuasif de la puissance américaine demeurera, la Chine aura intérêt à suivre la devise de Deng Xiaoping, « Cacher ses talents et attendre son heure. », c'est-à-dire conserver une approche prudentielle en consolidant progressivement ses gains.

---

<sup>78</sup> Les Etats-Unis, contrairement à la Chine, ont l'expérience de la conduite de véritables guerres depuis une trentaine d'années (en Irak et Afghanistan notamment).

### III.1.2. Perspectives concernant la volonté et les moyens américains permettant de contenir les ambitions chinoises et de limiter les risques sécuritaires

L'élection de Donald Trump à la présidence américaine a ouvert une période d'incertitude vis-à-vis de l'implication des Etats-Unis en MCM pour contenir la puissance chinoise. Il est à ce stade trop tôt pour caractériser ce que pourrait être la stratégie globale américaine en la matière. Néanmoins on peut noter que certaines décisions prises ont déjà eu des impacts dans la relation américano-chinoise. Tout d'abord l'administration américaine accentue sa très grande fermeté vis-à-vis de la poldérisation et la militarisation de récifs dans les différents archipels. Face à la menace de finalisation du « triangle stratégique » évoqué précédemment, la transformation du récif de Scarborough en une nouvelle fortification maritime apparaît comme inacceptable<sup>79</sup>. Fait nouveau par rapport aux déclarations de l'administration Obama, la perspective d'une guerre en MCM entre Etats-Unis et la Chine est désormais ouvertement évoquée<sup>80</sup> par certains conseillers à la maison blanche. Cette menace s'ajoute à celle d'une guerre commerciale déclenchée en représailles à des comportements économiques de la Chine jugés déloyaux. Ce conflit commercial pourrait toutefois être à double tranchant pour les Etats-Unis compte-tenu de l'étroitesse des liens économiques les unissant à l'empire du Milieu.

Les Etats-Unis vont continuer voire intensifier les missions de type *Freedom of Navigation* (FONOP) suivant un principe qui a été décrit en octobre 2015 par l'ancien secrétaire à la défense américain Ashton Carter dans les termes suivants : « *Make no mistake, the United States will fly, sail and operate wherever international law allows, as we do around the world, and the South China Sea will not be an exception.* ». Ces missions consistent notamment à pénétrer à moins de 12 milles nautiques des îles artificielles construites par la Chine dans les Spratleys. Provoquant l'ire de Pékin, de telles missions ne semblent pas sur le plan tactique apporter une plus-value indiscutable<sup>81</sup>. Elles ont aussi l'inconvénient majeur de

---

<sup>79</sup> BATONGBACAL Jay "Scarborough shoal : a red line ?" Article paru sur le site de l'AMTI/CSIS le 25/04/2016. (<https://amti.csis.org/scarborough-shoal-red-line/>).

<sup>80</sup> Le secrétaire d'Etat Rex Tillerson a notamment indiqué la possibilité d'empêcher l'accès à certaines îles contrôlées par la Chine si cette dernière continue à modifier le statu quo en MCM par de nouvelles poldérisations.

<sup>81</sup> KAZIANIS Harry J., « US Cruising Around the South China Sea: No Strategy », blog Asiasentinel, 07/07/16 (<http://www.asiasentinel.com/politics/us-cruising-south-china-sea-no-strategy/>).

masquer d'autres pans de la stratégie des Etats-Unis en MCM<sup>82</sup> plus propices à la discussion apaisée. D'une manière générale, les Etats-Unis peuvent aussi avoir intérêt à ce que leurs actes ne permettent pas à la Chine de développer un discours selon lequel l'Amérique recherche son endiguement. Par exemple, si le T-Agos *Impeccable* avait au regard du droit de la mer le droit de remorquer ses antennes sonars très performantes dans une ZEE chinoise, son positionnement à quelques dizaines de milles nautiques de la base des SNLE chinois devait nécessairement constituer aux yeux des forces armées chinoises une menace s'exerçant sur leur force de dissuasion nucléaire. Si les Etats-Unis avaient été confrontés à une action si intrusive vis-à-vis de leurs intérêts stratégiques, ils auraient comme les chinois très probablement réagi. Cela n'efface en rien le fait que la réponse chinoise n'était pas appropriée à la situation car était principalement fondée sur la coercition.

La décision du président Trump d'abandonner le projet de TPP a pu réduire considérablement le crédit apporté aux Etats-Unis par certains pays asiatiques. Alors que la Chine développe tous azimuts des projets<sup>83</sup> de coopération économique dans sa zone d'influence, ce désengagement américain a contrarié des pays comme les Philippines, la Malaisie et le Vietnam. Il est à cet égard significatif que malgré le jugement favorable qui fut rendu par la CPA en sa faveur, le président Philippins Duterte a poursuivi un rapprochement spectaculaire avec la Chine obtenant en contrepartie une certaine magnanimité de Pékin sur certains différends concernant la pêche. Un repli sur soi américain risque donc mécaniquement de renforcer l'influence chinoise dans la zone de la MCM. Le premier ministre de Nouvelle-Zélande John Key a ainsi déclaré<sup>84</sup> que l'administration Obama avait soutenu le TPP pour

---

<sup>82</sup> Cette stratégie a été explicitée par Daniel Kritenbrink, senior director for Asian affairs au National Security Council, lors de la 6ème édition du séminaire annuel sur la MCM du CSIS en juillet 2016. Elle s'articule autour de trois volets : a) Une diplomatie active pour encourager les parties à faire baisser les tensions (encouragement à la clarification des prétentions maritimes et à l'emploi de l'arbitrage pour clarifier et réduire les différends, établissement de procédures pour limiter les confrontations) ; b) Le renforcement des capacités maritimes des pays situés la région (favoriser la coopération pour élever le seuil de confrontation) ; c) Le maintien des capacités maritimes américaines sur zone (actions de présence et de manifestation de la capacité US, rythme rapide d'exercices, à la fois de routine et d'exercice de la liberté de naviguer, aide à l'émergence d'un réseau de sécurité intégré, dialogue direct avec la Chine pour réduire les risques d'incidents (*Confidence Building Measures*)).

<sup>83</sup> On peut citer le *Regional Comprehensive Economic Partnership* (RCEP) qui est un accord de libre-échange entre 16 pays de la zone Asie-Pacifique et la *Asian Infrastructure Investment Bank* (AIIB), permet le financement des besoins croissants en infrastructures en Asie et fait concurrence au FMI, à la banque mondiale et à la banque asiatique de développement.

<sup>84</sup> HARTCHER Peter "The moment the US gave the world to China", article paru dans the Sydney Morning Herald le 22/11/2016. (<http://www.smh.com.au/comment/the-moment-china-overtook-the-us-as-leader-of-the-free-world-20161121-gsttke.html>).

démontrer un leadership dans la région Asie-Pacifique et que son pays appréciait la présence de cette grande puissance. Il a complété son propos de manière abrupte pour un pays historiquement proche de l'Amérique : « *But if the US is not there that void needs to be filled, and it will be filled by China.* ». C'est en ce sens que le président Obama avait déclaré « *If we don't write the rules, China will write the rules out in that region.* ». Comme un écho à cette déclaration, la Chine continue de façonner à sa main l'ordre du jour de la sécurité régionale en publiant en janvier 2017 un livre blanc<sup>85</sup> sur la coopération sécuritaire dans la zone Asie-Pacifique.

En tout état de cause, le souhait du président Trump de fonder une nouvelle approche des relations entre son pays et la Chine sur un « Grand bargain » risque de ne pas être couronné de succès à court-terme. En effet, l'administration chinoise est très circonspecte sur l'agressivité de certains conseillers de Donald Trump qui concentrent leurs propos sur la rétorsion et non sur l'ouverture d'un dialogue serein<sup>86</sup>. Par ailleurs, une approche purement transactionnelle enverrait probablement un message vers les puissances régionales d'un manque d'investissement américain en matière de sécurité dans la région. Un tel message servirait le pouvoir chinois.

### III.2. *Les relations entre la Chine et les puissances régionales : un choix limité à l'affrontement et à la soumission ?*

#### III.2.1. Le panel des réponses des puissances régionales face à l'ascension chinoise

Il faut remarquer en premier lieu que la stratégie chinoise peut apparaître particulièrement anxiogène pour les puissances régionales. Elle est fondée sur une vision unilatérale<sup>87</sup> du monde, c'est-à-dire celle de la Chine, sans prendre en compte les réactions qu'elle peut

---

<sup>85</sup> *Xinhua News* "China Issues White Paper on Asia-Pacific Security Cooperation," 11/01/2017. ([http://news.xinhuanet.com/english/2017-01/11/c\\_135973890.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2017-01/11/c_135973890.htm))

<sup>86</sup> Propos tenus par le professeur Ren Xiao, directeur du Centre d'étude sur la politique étrangère chinoise, Institute of International Studies (IIS), Fudan University lors d'une conférence prononcée à l'IRSEM le 02/02/2017.

<sup>87</sup> WHYTE Leon, article "China's Elegant, Flawed, Grand Strategy" paru le 25/07/2015 sur le blog The Diplomat. (<http://thediplomat.com/2015/07/chinas-elegant-flawed-grand-strategy/>).

entraîner dans le reste du monde et plus spécifiquement chez les autres pays riverains de la MCM. En accompagnant en permanence la montée en puissance de son économie par un accroissement de ses capacités militaires et des comportements agressifs, la Chine incite ses voisins à s'armer à leur tour massivement<sup>88</sup> et à rechercher des appuis extérieurs notamment auprès des Etats-Unis. Mais, comme l'a décrit Daniel Vernet<sup>89</sup>, « Les menaces chinoises ont un double effet contradictoire. Elles poussent les pays de la région Asie-Pacifique à se placer sous le parapluie américain mais elles les retiennent en même temps d'aller trop loin dans leur alliance avec les États-Unis par peur des représailles ». Par ailleurs des doutes existent même chez les meilleurs alliés des américains sur la véritable volonté des Etats-Unis d'assumer des risques pour leurs partenaires s'ils considèrent que leurs propres intérêts vitaux ne sont pas menacés.

Cette situation est aggravée par le hiatus prégnant entre l'image que souhaite renvoyer la Chine, à savoir obtenir une croissance économique paisible, et son comportement dans les mers de Chine méridionale et orientale vis-à-vis du droit international. Outre la fin de non-recevoir qu'elle a opposée au verdict de la CPA en juillet 2016, elle n'a pas respectée la déclaration relative à la conduite des différentes parties en MCM (*Declaration on Conduct of the Parties : DOC*) qu'elle a signée avec d'autres pays de l'ASEAN dès 2002. En effet, aux termes de ce document, chaque pays devait s'abstenir de prendre le contrôle et de modifier la nature des « objets maritimes ». La Chine s'ingénie d'ailleurs à freiner la mise en place d'un code de conduite, attendu depuis de longues années et visant à remplacer le DOC. Dans ce contexte, le pouvoir de l'ASEAN pour juguler les menées de la Chine est limité. En effet, la Chine a au sein de cette entité un certain nombre d'alliés principalement pour des raisons de liens économiques. Alors qu'il était pays hôte en 2012 d'une réunion de l'association, le Cambodge a ainsi fait capoter la possibilité d'une déclaration commune sur les différends territoriaux en MCM entre la Chine d'une part et le Vietnam et les Philippines d'autre part.

Le comportement de l'empire du Milieu ne rend pas attractive la collaboration avec celui-ci et limite la perspective d'une atteinte par le soft power des objectifs que la Chine poursuit. On peut ainsi constater que la Chine peine à convaincre Taiwan et Hong Kong de suivre le

---

<sup>88</sup> D'après une étude du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), les dépenses militaires en Asie du Sud-Est ont augmenté de 8.1% sur la période 2006-2015. Cette région détiendra d'ici 2030 plus de la moitié des sous-marins du monde ce qui est un fait marquant de cette course à l'armement.

<sup>89</sup> VERNET Daniel "Tensions et ambiguïtés en mer de Chine méridionale", article paru sur le site Telos le 10/06/2016. (<http://www.telos-eu.com/fr/globalisation/politique-internationale/tensions-et-ambiguites-en-mer-de-chine-meridionale.html>).

chemin qu'elle trace car les techniques qu'elle emploie pour les maintenir dans son orbite sont majoritairement empreintes d'une certaine violence politique. Comme le note *The Economist*<sup>90</sup>, depuis 1981 le gouvernement chinois a voulu courtiser Taiwan avec le mode de gouvernance dénommé « One country, two systems » comparable à celui existant à Hong Kong mais avec davantage d'autonomie. Mais le retour de Hong Kong dans le giron chinois en 1997 n'a pas mis en avant les avantages de cette proposition mais a bien au contraire souligné pour Taiwan les risques portés par cette perspective.

Dès lors quelles peuvent être les options à suivre pour les puissances régionales pour ne pas subir une « finlandisation »<sup>91</sup> de la part de la Chine tout en évitant un antagonisme marqué avec celle-ci ?

Une militarisation accrue de ces pays peut certes comporter des risques liés à des erreurs d'appréciation en cas de confrontation en mer. Cependant ces risques dépendent plus de mauvais fonctionnements de la chaîne de commandement et de la qualité de la formation des militaires agissant au niveau tactique que du volume de forces opposées à la puissance chinoise. On peut donc considérer que détenir des forces trop peu dissuasives face aux ambitions chinoises est prendre un risque disproportionné par rapport à celui consubstantiel à une militarisation très poussée. Cet aspect est illustré par l'exemple des Philippines qui face à des nombreux moyens chinois engagés pour prendre le contrôle de Scarborough reef en 2012 n'avaient quasiment qu'un navire des garde-côtes (le BRP *Gregorio del Pilar*), hors d'âge, à opposer. Facteur aggravant, les Philippines n'avaient à cette occasion plus réellement de soutien des Etats-Unis puisque les bases américaines navales et aériennes étaient fermées depuis le début des années 1990. Dès lors, on peut en conclure qu'un pays faible militairement comme les Philippines doit *a minima* se doter de moyens permettant de faire hésiter la Chine à agir et peut avoir un intérêt à développer un partenariat sécuritaire avec une autre puissance. Une telle approche permet de ne pas se retrouver avec comme unique option de s'aligner avec les volontés chinoises.

De fait, multiplier les rapprochements avec de grandes puissances peut constituer un atout. La stratégie politique internationale du président philippins Duterte est difficile à déchiffrer tant

---

<sup>90</sup> *The Economist*, rubrique Banyan "Rocking boats, shaking mountains. To bewilderment in China, neither Hong Kong nor Taiwan seems to want to follow its script" édition du 28/05/2016.

<sup>91</sup> Expression faisant référence à l'influence que peut avoir un pays puissant sur la politique extérieure d'un plus petit pays voisin, et qui a été inventé en raison de l'influence qu'avait l'URSS sur la Finlande pendant la Guerre froide.

elle est faite d'annonces surprenantes et à l'emporte-pièce remettant en cause des décisions passées notamment vis-à-vis d'alliances passées avec les Etats-Unis. Néanmoins il semble que l'homme fort des Philippines après avoir marqué un net penchant pour un rapprochement avec Pékin souhaite désormais nouer des relations multilatérales permettant de ne pas s'en remettre à un seul acteur pour assurer la sécurité de son pays. En témoignent des discussions toujours ouvertes avec les Etats-Unis mais aussi, plus récentes, avec la Russie<sup>92</sup>. Le Vietnam semble également enclin à tisser des partenariats bilatéraux multiples comme avec les Etats-Unis et l'Inde<sup>93</sup>.

Il semble donc que plusieurs pays riverains de la MCM souhaitent s'affranchir de la politique du bâton et de la carotte menée par Pékin en diversifiant leurs alliances bilatérales mais aussi en renforçant leurs capacités militaires.

### III.2.2. La Chine peut-elle avoir un intérêt à adopter une approche plus conciliante vis-à-vis des puissances et organisations régionales ?

En MCM la Chine retire des gains d'une politique de puissance fondée sur une utilisation en sa faveur de la dissymétrie des rapports de forces existant et structurée par le primat accordé à sa souveraineté. Néanmoins, cette stratégie comporte des inconvénients qui pourraient à terme limiter la consolidation de la Chine comme grande puissance.

Tout d'abord les querelles relatives à la souveraineté territoriale sur l'espace maritime ont rendu délicate la recherche de nouvelles ressources en hydrocarbure. Cette situation risque de priver les pays riverains de la MCM, dont la Chine, de la possibilité d'exploiter de telles ressources. Indépendamment du volume de celles-ci – qui peut-être modeste comme on l'a vu précédemment – cet état de fait cristallise des tensions en MCM. Cette situation est aggravée par le fait que les grands groupes pétroliers internationaux, parfois détenteurs d'une expertise unique en matière d'exploration et d'exploitation, sont généralement réticents à opérer dans une zone dont la souveraineté est contestée par plusieurs pays. Pour autant, il existe des exemples de collaborations entre la Chine et d'autres puissances régionales pour exploiter de

---

<sup>92</sup> HEYDARIAN Richard Javad "Duterte's pivot to Putin" article paru sur le site de l'AMTI/CSIS le 19/01/2017. <https://amti.csis.org/duterte-pivot-putin/>

<sup>93</sup> CHAUHAN Pradeep (Vice Admiral) "Vietnam geostrategic importance to the USA, China and India" article paru le blog South Asia Defence & Strategic Review le 03/08/2016 (<http://www.defstrat.com/current-issues/vietnam's-geostrategic-importance-usa-china-and-india>)

manière conjointe et raisonnée de telles ressources qui furent proches d'aboutir. On peut ainsi citer la mise en place d'une structure conjointe appelée *Joint Maritime Sismic Undertaking* (JMSU) qui visait à évaluer sur les plans géologiques et techniques le potentiel de pétrole et gaz<sup>94</sup>. Créée en 2003, cette structure associa dans un premier temps la *Philippines National Oil Company* (PNOC) et la CNOOC avant qu'en 2005 le Vietnam ne se rallie au projet. Au bout du compte la JMSU échoua pour des raisons d'accusations de corruption entre les gouvernements et les compagnies pétrolières concernées et du fait d'une certaine hostilité de pays du Sud-Est asiatique envers ce projet. Néanmoins cette aventure commune tend à démontrer la viabilité d'initiatives visant à mettre de côté les différends de souveraineté pour des motifs de développement économique conjoint. Compte-tenu de son poids dans la région, la Chine a un rôle prépondérant dans la promotion de telles initiatives. Ces dernières pourraient d'une part lui apporter des gains économiques et d'autre part améliorer son image et son pouvoir d'attractivité qui sont dans une large mesure dégradés vis-à-vis des pays riverains de la MCM.

On peut noter également qu'il n'est pas exclu que des négociations bilatérales conduites de manière apaisée puissent contribuer à atténuer les différends de souveraineté sur la MCM. La Chine a ainsi réussi à se mettre d'accord avec le Vietnam sur la délimitation de zones de juridiction nationale et conjointe dans le golfe du Tonkin<sup>95</sup>. L'accord afférent a permis également l'implémentation d'un *Joint Fishery Comitee* (JFC). Ce JFC a entre autres objectifs la mission de définir de manière bilatérale et concertée des quotas de pêche dans la zone. Cette entité a une véritable efficacité car ses décisions en matière de préservation de la ressource halieutique s'appliquent au Vietnam et la Chine. Une telle organisation fondée sur le consensus illustre l'intérêt pour la Chine de collaborations qui sont probablement propices sur le long terme à l'exploitation de ressources très menacées lorsqu'elles sont prélevées de manière concurrentielle entre nations.

Enfin, la Chine a un intérêt de plus en plus visible à ménager des pays dont elle dépend directement pour ses futures perspectives de croissance. La Chine verra sa main d'œuvre de plus en plus se renchérir et diminuer en volume avec la fin du dividende démographique. La pollution difficile à juguler de son territoire – notamment côtier – peut la pousser à davantage

---

<sup>94</sup> HAYTON, op. cit., p130.

<sup>95</sup> DUTTON Peter "Three disputes and three objectives China and the South China Sea", article paru dans le *US Naval War College Review*, édition automne 2011, Vol. 64, No. 4. (<https://www.usnwc.edu/getattachment/feb516bf-9d93-4d5c-80dc-d5073ad84d9b/Three-Disputes-and-Three-Objectives--China-and-the>).

délocaliser sa production chez ces voisins. Dès lors, des pays économiquement très dynamiques comme le Vietnam peuvent pallier certaines difficultés chinoises comme par exemple en matière de fourniture de denrées alimentaires<sup>96</sup>. Le Vietnam compte ainsi parmi les principaux pourvoyeurs de riz de l'empire du Milieu.

En définitive la Chine perçoit peut-être désormais qu'elle ne peut plus fonder sa stratégie vis-à-vis des puissances régionales en MCM uniquement sur le maniement du bâton et de la carotte. Les initiatives de collaboration bi ou multilatérales évoquées en représentent des exemples. Au-delà, des propositions plus globales et ambitieuses comme le RCEP, élaboré dans le cadre de l'ASEAN et centrée sur la MCM, peuvent compléter ces démarches. Cette recherche plus systématique d'un multilatéralisme pourrait permettre à la Chine d'être moins perçue comme un empire recherchant au détriment de ses voisins une position hégémonique.

### *III.3. Les options de la communauté internationale face aux ambitions et aux actions de la Chine dans la zone*

#### *II.3.1. Une approche devant combiner les leviers diplomatiques, économiques et militaires*

La Chine a fondé sa stratégie de puissance en MCM sur une combinaison entre puissance économique, puissance militaire et administrative et volontarisme politique (soutenu par la population). En conséquence, si la communauté internationale veut faire pièce à des comportements chinois non conformes avec le droit international ou menaçant fortement ses intérêts elle doit elle aussi combiner l'emploi de multiples outils sous peine d'être inefficace et de manquer de crédibilité.

Or, si on fait exception du cas particulier des Etats-Unis, les grands partenaires de la Chine, qu'ils soient des puissances mondiales ou régionales, n'ont pas un niveau dans les différents domaines évoqués qui leur conférerait une cohérence pour contrer les menées de la Chine. Même les entités supranationales (ASEAN, Union Européenne notamment), censées fédérer l'action de nations qui ont des intérêts avec la Chine, ne parviennent pas à obtenir la « masse critique » politique suffisante pour peser face à l'empire du Milieu. Elles n'arrivent pas en

---

<sup>96</sup> QUANG Nguyen Minh "The Resurgence of China-Vietnam Ties", article paru sur le blog The Diplomat le 25/01/2017. (<http://thediplomat.com/2017/01/the-resurgence-of-china-vietnam-ties/>).

premier lieu, et c'est peut-être plus inquiétant, à adopter systématiquement un avis univoque sur l'évaluation de la situation et sur les attitudes à suivre. Dans ce contexte, il est regrettable qu'une décision aussi nette que celle rendue par la CPA de la Haye en 2016 ne puisse être assortie de sanctions si elle n'est pas appliquée. Si de telles sanctions auraient sans doute des impacts assez limités sur la Chine, elles auraient au moins le mérite de mieux mettre en relief le fait que cette nation cherche à s'affranchir de l'ordre international établi.

Cette attitude de faiblesse de la communauté internationale risque d'enhardir davantage la Chine en la confortant dans son appréciation qu'elle a les coudées franches pour dominer le monde en s'affranchissant du droit. En conséquence, il paraît souhaitable que les Etats-Unis représentent encore un contrepoids militaire dans la zone Asie-Pacifique pour limiter les conséquences d'éventuelles escalades de violence liées à des erreurs de calcul des protagonistes.

### III.3.2. Le cas de l'Europe et de la France

L'Europe et la France ont chacune des intérêts majeurs en matière d'échanges économiques avec la Chine. Dans le cas européen, la Chine est son deuxième partenaire commercial derrière les Etats-Unis. L'Europe est le premier partenaire commercial de la Chine et les échanges journaliers entre les deux puissances économiques dépassent le milliard d'euros. Cela ne doit pas masquer un fort déficit de la balance commerciale en faveur de la Chine<sup>97</sup>.

L'Europe et la France ont également une tradition de défense du droit international qu'elles souhaitent voir s'appliquer de manière uniforme à l'échelle mondiale. Si on prend l'exemple de la France, plusieurs raisons la pousse à s'investir particulièrement dans la défense du droit international dans les différentes mers de Chine. Tout d'abord ce pays appartient à la zone Indo-Pacifique dans laquelle vivent plus de 1.6 millions de ses ressortissants et où ses territoires lui confèrent les deux-tiers de sa ZEE. Par ailleurs, elle est un des membres permanents du conseil de sécurité des nations-unies et doit de ce fait s'impliquer dans les domaines sécuritaires majeurs. Ne pas s'engager pleinement à défendre le droit international dans les mers de Chine reviendrait pour la France à voir diminuer son capital stratégique par rapport aux autres pays européens. Cela rendrait également moins

---

<sup>97</sup> <http://ec.europa.eu/trade/policy/countries-and-regions/countries/china/>

audible son argumentaire pour rejoindre l'ADMM-PLUS<sup>98</sup>. Si la Chine parvenait à terme à obtenir une mise sous tutelle de facto des pays de l'ASEAN cela rendrait plus vulnérables les territoires et populations du Pacifique français, réduirait l'accès aux marchés économique, y compris celui des équipements de défense, limiterait ses soutiens aux Nations unies, éroderait son influence en Asie et conduirait à une augmentation de la pression militaire chinoise naissante en Océan Indien.

Ces différents arguments sont régulièrement exprimés par le ministre de la défense français, Jean-Yves Le Drian, notamment lors du Shangri-La Dialogue<sup>99</sup>. Lors de son dernier discours<sup>100</sup> prononcé devant cette instance en juin 2016 il a insisté sur le besoin d'être « fermes face aux actions qui sapent les fondements de l'ordre international, fermes face au refus du droit et du dialogue ». Cette fermeté se manifeste pour la France au travers de déploiements réguliers de bâtiments de la marine nationale en MCM. Ainsi en 2016 trois de ces déploiements ont eu lieu pour faire valoir de manière ferme mais sans provocation le droit à jouir des dispositions inscrites dans la convention de Montego Bay. Dans ce contexte la constance dans le discours politique tenu et la prévisibilité dans le comportement des forces armées déployées participent de la cohérence de cette stratégie<sup>101</sup>.

Néanmoins, ce nombre de déploiements reste faible eu égard à la montée en puissance considérable des moyens militaires et civils chinois et les unités françaises en mission dans cette zone ne peuvent souvent y rester que pour une période limitée. Par ailleurs un renforcement de la crédibilité et de la cohésion de la volonté européenne passerait par des missions menées avec d'autres pays du vieux continent. Les moyens limités et déjà largement

---

<sup>98</sup> ADMM-PLUS : Asean Defence Ministers' Meeting-Plus : rencontre régulière entre les ministres de la défense des pays appartenant à l'ASEAN élargie à d'autres pays situés ou ayant des intérêts dans la zone Asie-Pacifique. Cette entité a un rôle important en matière de sécurité régionale.

<sup>99</sup> Le Shangri-La Dialogue est forum inter gouvernemental annuel sur le thème de la sécurité qui regroupe en particulier les ministres de la défense des 28 Etats de la zone Indo-Pacifique. Il est organisé depuis 2002 par le Think-Tank IISS (International Institute for Strategic Studies).

<sup>100</sup> Discours disponible sous : <http://www.ambafrance-eau.org/Discours-M-Jean-Yves-Le-Drian-Ministre-de-la-defense-a-l-occasion-du-Shangri-La>

<sup>101</sup> Une présentation de la politique de défense française en Asie-Pacifique peut être consultée dans la plaquette d'information « La France et la sécurité en Asie-Pacifique » éditée en juin 2016 sous l'égide de la Délégation Générale des Relations Internationales et de la Stratégie (DGRIS). Disponible sous : <http://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/enjeux-regionaux/la-france-presente-sa-politique-de-defense-en-asie-pacifique>.

sollicités des marines européennes n'ont malheureusement pas permis jusqu'à présent ce type de collaboration.

Il faut aussi noter que le ton de la Chine face à ce type d'affichage d'une volonté politique semble se durcir. Ainsi lorsque l'ambassadeur britannique aux Etats-Unis, Sir Kim Darroch, a déclaré<sup>102</sup> en décembre 2016 devant un Think-tank américain que Londres projetait de déployer occasionnellement ses futurs porte-avions CVF *Queen Elizabeth* en MCM à partir de 2020 pour « protéger la liberté de navigation et pour garantir l'ouverture des routes maritimes et aériennes », l'organe de presse gouvernemental « Xinhua News » a indiqué<sup>103</sup> que si la Grande-Bretagne souhaitait être davantage impliquée dans des opérations militaires qui contrariaient les intérêts chinois, comme envoyer des bâtiments de combat dans des eaux contestées, cela ne serait pas dans les « meilleurs intérêts économiques » de Londres. Par ailleurs, les forums de discussions chinois ont noté l'ordre de bataille réduit de la marine britannique pour railler les capacités de cette dernière à peser dans un affrontement. Il paraît donc clair que la Chine ne s'interdit pas d'exploiter la dissymétrie de puissance économique existant entre elle et des pays européens qui auraient la volonté de remettre en cause sa stratégie en MCM.

Il est probable que c'est l'importance des liens économiques avec la Chine (mais aussi des investissements chinois en Europe de plus en plus nombreux) et un certain réalisme – voire fatalisme – face à la puissance chinoise qui dissuadent certains pays européens de faire preuve d'allant et de fermeté<sup>104</sup>. Cela explique que des débats par rapport à la sentence de la CPA de la Haye se soient produits<sup>105</sup> alors que cette dernière était d'une grande clarté et n'aurait dû conduire qu'à une condamnation unanime.

---

<sup>102</sup> BRUNSTROMM David "British fighters to overfly South China Sea; carriers in Pacific after 2020: envoy" article paru sur le site de l'agence de presse Reuters le 02/12/2016. (<http://www.reuters.com/article/us-britain-southchinasea-fighters-idUSKBN13R00D>).

<sup>103</sup> Article "Commentary: London needs to tread cautiously on South China Sea" paru sur le site Xinhuanet le 02/12/2016. ([http://news.xinhuanet.com/english/2016-12/02/c\\_135876942.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2016-12/02/c_135876942.htm)).

<sup>104</sup> FALLON Theresa « The EU, the South China Sea, and China's succesful wedge strategy ». Article paru sur le blog de l'AMTI/CSIS le 13/10/16. (<https://amti.csis.org/eu-south-china-sea-chinas-succesful-wedge-strategy/>).

<sup>105</sup> GROS-VERHEYDE Nicolas "Mer de Chine : les 28 reconnaissent l'arrêt de la Cour du bout des lèvres" article paru sur le blog Bruxelles2 le 15/07/16 (<http://club.bruxelles2.eu/2016/07/mer-de-chine-les-28-reconnaissent-larret-de-la-cour-du-bout-des-levres/>).

## Conclusion

En MCM la Chine développe une politique de puissance qui vise à conforter son statut de grande puissance et préserver ses intérêts stratégiques en s'appuyant sur sa fierté nationale. L'efficacité de cette politique de puissance procède d'une double cohérence.

La première cohérence est fondée sur l'alignement et la synergie entre la remarquable puissance économique nationale, qui est grandement dépendante de la liberté de circulation des flux commerciaux en MCM, et la capacité de projeter une volonté sur la mer – par des moyens étatiques ou patriotiques – au service d'un projet politique. Ce dernier est soutenu majoritairement par le peuple grâce à un nationalisme exacerbé et ambitionne de transformer la MCM en un pré-carré pour ne plus jamais revivre la période d'humiliation du XIX<sup>ème</sup> siècle où l'intégrité territoriale chinoise fut bafouée. Le pouvoir chinois estime à cet égard détenir une souveraineté sur une proportion démesurée de la MCM du fait de droits historiques qui prévalent sur un droit international vis-à-vis duquel la Chine a néanmoins voulu s'associer. Cette volonté hégémonique, qui suit un schéma historique classique, est souvent minimisée par le PCC par l'affichage d'une volonté de croissance pacifique et d'ouverture à la collaboration internationale. Ce message est néanmoins brouillé car l'empire du Milieu estime ouvertement que sa taille et ses capacités économiques et militaires lui confèrent mécaniquement des droits supérieurs à ceux de ses pays voisins.

Cet état de fait est une des manifestations de la seconde cohérence de la politique de puissance poursuivie en MCM qui est la pleine adéquation entre la stratégie et la tactique de projection de volonté en mer et les moyens détenus ou en passe de l'être. Les investissements considérables dans le domaine de l'action de l'Etat en mer (structures administratives, navires de garde-côtes, renforts apportés par des flottilles de pêche) sont adossés à des comportements agressifs qui permettent d'obtenir des résultats tangibles. Il s'agit de grignoter progressivement l'espace maritime sous couvert d'une certaine officialité tout en restant sous un seuil d'un niveau de violence qui pourrait déboucher sur un conflit militaire régional voire justifierait l'intervention d'une grande puissance, les Etats-Unis notamment. Cette stratégie du fait accompli donne à la Chine la main haute sur une exploitation immédiate ou ultérieure des ressources naturelles de la zone qui sont soumises à une grande compétition avec les autres puissances régionales. Elle lui permet par poldérisation et militarisation de certains récifs de

constituer des bastions maritimes améliorant la surveillance, la protection et l'intervention au sein de la MCM.

Cette territorialisation de la MCM s'inscrit dans une stratégie de déni d'accès à une grande puissance qui voudrait contester à la Chine son statut de puissance régionale prédominante et ses intérêts stratégiques. Les Etats-Unis, dont la contribution à la sécurité de cette zone est jugée de moins en moins nécessaire voire légitime par le pouvoir chinois, sont principalement visés par cette stratégie. L'accroissement majeur des forces armées chinoises, au premier chef la PLAN, suit cette logique. Désormais apte à conduire une grande variété de missions, cette marine va de surcroît acquérir progressivement de nouvelles capacités comme la projection de puissance réalisée par un groupe aéronaval. Son aptitude à se déployer longtemps outre-mer pour protéger les intérêts internationaux chinois et sa participation de plus en plus fréquente à des entraînements réalistes et internationaux lui confère une expérience qui accroît son efficacité en MCM et crédibilise sa capacité à mener des combats de haute intensité. Illustrant pleinement la devise de Richelieu : « Le commerce est une dépendance de la puissance de la mer », la PLAN concourt à la sécurité des flux commerciaux transitant par la MCM et au-delà. Elle soutient donc une industrie maritime civile (infrastructures portuaires, navires de commerce) qui est un des moteurs de la croissance chinoise. Cette marine est enfin apte à soutenir si nécessaire les moyens de l'action de l'Etat en mer pour réduire encore plus la marge de manœuvre de réponse des puissances régionales.

Si la politique de puissance chinoise permet d'engranger des succès tactiques patents, certains freins pourraient contrarier les ambitions de long terme de la Chine. Le fait qu'elle soit réfractaire à pleinement s'intégrer dans le système international et son attitude agressive – usant au besoin de la menace de rétorsion diplomatique et économique en complément de son pouvoir militaire – nuisent à sa capacité d'attraction. Dès lors malgré son immense force économique et le développement spectaculaire de ses forces armées l'objectif prioritaire de reprendre la pleine possession de Taiwan – inacceptable pour Washington – semble toujours s'inscrire dans le long terme.

En dépit de certaines marques de faiblesse ou de manque d'engagement de la communauté internationale face aux agissements de la Chine, cette dernière ne peut, ni peut-être ne veut, pousser trop loin son avantage. En effet, l'interdépendance accrue entre la Chine et un grand nombre de nations, tant au niveau régional que global, fait que l'empire du Milieu a un intérêt à développer des partenariats internationaux en matière d'exploitation des ressources et

d'accords de libre-échange commerciaux. De tels partenariats reposent sur une confiance mutuelle qui est liée à des relations diplomatiques apaisées et donc à la recherche de solutions aux différends existant. La Chine a ainsi un intérêt à ménager des pays riverains de la MCM comme le Vietnam et les Philippines qui seront nécessaires à sa croissance future, d'autant que ces derniers cherchent à diversifier leurs alliances internationales. La nouvelle administration des Etats-Unis a pour l'instant renoncé à offrir à la zone Asie-Pacifique de nouvelles perspectives en matière d'échanges commerciaux en limitant son investissement à un renforcement de son apport sécuritaire. Cette approche libère un espace que la Chine s'empresse de combler. Elle constitue sans doute une erreur pour Washington qui risque une perte de crédibilité, y compris dans le domaine sécuritaire, vis-à-vis de partenaires historiques. Cet aspect ne doit cependant pas occulter le fait que les Etats-Unis de par leur puissance militaire et leur capacité d'entraînement de la communauté internationale ont encore les moyens de définir certaines lignes rouges en matière de comportement de grandes puissances. Cela peut contribuer à expliquer un gel récent de poldérisations chinoises qui contribueraient à établir un « triangle stratégique » en MCM.

Néanmoins, tant qu'elle restera sur la même dynamique de croissance, le temps jouera en faveur de la Chine dans cet espace qu'elle doit impérativement continuer à façonner pour ne pas compromettre sa puissance économique et donc, *in fine*, la légitimité d'un PCC qui dépend au premier chef du bien-être qu'il apporte à son peuple. La MCM restera incontestablement une zone de forte tension compte-tenu de tendances démographiques, de la raréfaction des ressources, des différends liés à la territorialisation de la mer et de la militarisation des acteurs locaux. Mais la Chine, tout comme les Etats-Unis et les puissances régionales, souhaite très probablement éviter tout incident majeur dans la zone compte-tenu des enjeux économiques et sécuritaires. La politique d'expansion économique outre-mer de la Chine peut à cet égard constituer une soupape de sécurité salutaire pour la MCM du fait de l'exploitation de ressources et de zones géographiques qui sont pour l'instant moins soumises à une concurrence internationale.

# Bibliographie

## Références bibliographiques :

HAYTON Bill "The South China Sea: The Struggle for Power in Asia" Yale University - Press, 2014, 298 p ;

KAPLAN Robert "Asia's Cauldron: The South China Sea and the End to a Stable Pacific" Random House, 2014, 225 p ;

L. FRIEDBERG Aaron "A Contest for Supremacy China, America, and the Struggle for Mastery in Asia" W. W. Norton & Company, 2012, 360 p ;

GODEMENT François « Que veut la Chine ? De Mao au Capitalisme », Odile Jacob, 2012, 283 p ;

DOMENACH Jean-Luc "La Chine m'inquiète" Librairie Académique Perrin 2008, 228 p ;

MEARSHEIMER John « The tragedy of Great Power Politics », W.W. Norton, 2001, 592 p ;

ALEXEEVA Olga et LASSERRE Frédéric, « La Chine en Arctique » dans Michel Foucher (dir.), L'Arctique. La nouvelle frontière, Paris, CNRS éditions, coll, 2014, 180 p ;

Ouvrage collectif sous la direction de Hughes TERTRAIS : "La Chine et la mer Sécurité et coopération régionale en Asie orientale et du Sud-Est" L'Harmattan, décembre 2011, 222p.

Actes du colloque : "Mer de Chine méridionale nouvel espace de crise", organisé le 16/10/12 par la fondation Gabriel Péri avec l'IRIS

## Etudes / rapports :

Rapport 2013 sur les ressources en hydrocarbure de la MCM de l'US Energy Information Administration  
([https://www.eia.gov/beta/international/analysis\\_includes/regions\\_of\\_interest/South\\_China\\_Sea/th\\_china\\_sea.pdf](https://www.eia.gov/beta/international/analysis_includes/regions_of_interest/South_China_Sea/th_china_sea.pdf)).

The State Council Information Office of the People's Republic of China : "China's Military Strategy China's Military Strategy", mai 2015.

Office of the secretary of US defense : "Annual report to Congress : Military and Security Developments Involving the People's Republic of China 2016" publié le 26/04/2016 (<http://www.defense.gov/Portals/1/Documents/pubs/2016%20China%20Military%20Power%20Report.pdf>).

"2016 Rapport to congress of the US-China economic and security review commission", publié en novembre 2016. (<http://www.uscc.gov>).

DELHEURE Fabien, GABIRON Quentin, Centre de documentation de l'École Militaire (CDEM) : Dossier d'information général sur la chine, édition octobre 2015.

Note de synthèse numéro 113 de l'ISEMAR "Systèmes de transport en Chine continentale" datée de mars 2009.

United Nations Conference on Trade And Development (UNCTAD), Review of maritime transport 2015, p36 ([http://unctad.org/en/publicationslibrary/rmt2015\\_en.pdf](http://unctad.org/en/publicationslibrary/rmt2015_en.pdf)).

Guides de navigation de l'Arctique publiés sur le site de la Maritime Safety Administration de la RPC (<http://en.msa.gov.cn/index.php?m=content&c=index&a=show&catid=343&id=184>).

NIQUET Valérie "La stratégie de la Chine en mer de Chine : des objectifs multiples", note n°13/2016 de la Fondation pour la Recherche Stratégique publiée le 16/06/2016. (<https://www.frstrategie.org/publications/notes/procedure-d-arbitrage-et-montee-des-tensions-en-mer-de-chine-13-2016>).

Plaquette d'information « La France et la sécurité en Asie-Pacifique » éditée en juin 2016 sous l'égide de la DGRIS. Disponible sous : <http://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/enjeux-regionaux/la-france-presente-sa-politique-de-defense-en-asie-pacifique>.

AIZIER Gonzague, Commissaire principal (marine) « Entre velléités de déni d'accès, multiplication des activités humaines et essor des normes environnementales, que reste-t-il de la haute mer ? La liberté des mers est-elle remise en cause ? ». Mémoire Ecole de guerre 2015-2016 (promotion Verdun).

### **Articles :**

Revue Défense Nationale, juin 2015, « Enjeux stratégiques en Asie ».

Revue Défense Nationale, Eté 2011, « La Chine puissance déconcertante ».

Revue Diplomatie, n°84 janvier-février 2017, dossier « Tensions en mer de Chine ».

SCHAEFFER Daniel : "Prétentions chinoises en Mer de Chine du sud et routes commerciales européennes" publié sur le blog diploweb le 20 septembre 2014 (<http://www.diploweb.com/Pretentions-chinoises-en-Mer-de.html>)

JORALAND Patrice, "Les archipels d'une mer sans nom reconnu", article paru dans les actes du colloque "Mer de chine méridionale nouvel espace de crise" (2012), publié par la fondation Gabriel Péri avec l'IRIS (<http://www.gabrielperi.fr/actes-de-colloques-mer-de-chine-m%C3%A9ridionale-nouvel-espace-de-cris>)

BAKER Rodger "Fish: The Overlooked Destabilizer in the South China Sea", article paru le 12/02/16 sur le site Stratfor. (<https://www.stratfor.com/analysis/fish-overlooked-destabilizer-south-china-sea>.)

BOSCO Joseph A. "Taiwan and Strategic Security" article paru sur le blog The Diplomat le 15/05/2015, <http://thediplomat.com/2015/05/taiwan-and-strategic-security/>

EUDELIN Hughes, GUELLEC Jean, PASINETI Jérôme, VALIN Gérard, WEDIN Lars "Ambitions des puissances maritimes émergentes. Opportunités et risques pour les intérêts français", rapport final du cabinet de conseil en management des risques AESMA d'une étude prospective stratégique publié (EPS 2013/39) pour la Délégation aux Affaires Stratégiques, avril 2014, p29.

LEROY Thibault, "Les pêcheurs en mer de Chine méridionale, en première ligne dans les conflits de souveraineté", lettre de l'IRSEM n°2 de 2013 publiée le 09/04/2013. (<http://www.defense.gouv.fr/irsem/publications/lettre-de-l-irsem/les-lettres-de-l-irsem-2012-2013/2013-lettre-de-l-irsem/lettre-de-l-irsem-n-2-2013/enjeux-avis-de-conflit-en-mer-de-chine-meridionale/les-pecheurs-en-mer-de-chine-meridionale-en-premiere-ligne-dans-les-conflits-de-souverainete>)

YANG Baoyun "Vu de Beijing : l'évolution de la conception maritime de la Chine depuis les années 1950" p57 publié dans l'ouvrage collectif sous la direction de Hughes TERTRAIS : "La Chine et la mer Sécurité et coopération régionale en Asie orientale et du Sud-Est" L'Harmattan, décembre 2011, 222p.

VANDERKLIPPE Nathan "China reveals plans to ship cargo across Canada's Northwest Passage", publié sur le site [theglobeandmail](http://www.theglobeandmail.com) le 20/04/16, <http://www.theglobeandmail.com/news/world/china-reveals-plans-to-ship-cargo-across-canadas-northwest-passage/article29691054/>

HAUFMAN Paul "L'Arctique, un nouveau raccourci entre la Chine et l'Europe pour les cargos", publié sur le site de France Télévisions le 13/08/13. [http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/l-arctique-un-nouveau-raccourci-entre-la-chine-et-l-europe-pour-les-cargos\\_388995.html](http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/l-arctique-un-nouveau-raccourci-entre-la-chine-et-l-europe-pour-les-cargos_388995.html)

CLINTON Hillary "America's Pacific Century", article paru dans Foreign Policy le 11/10/2011. (<http://foreignpolicy.com/2011/10/11/americas-pacific-century/>)

TSENG Wei-Chen et CHEN Wei-Han "Unification support dives: poll" article du Taipei Times paru le 26/07/2015. (<http://www.taipetimes.com/News/taiwan/archives/2015/07/26/2003623930>)

TSANG Steve "The U.S. Military and American Commitment to Taiwan's Security" Asian Survey Vol. 52, No. 4 (July/August 2012), pp. 777-797.

COLIN Sébastien, "La Chine, les Etats-Unis et le droit de la mer", article paru dans le n°2016/2 de la revue Perspectives chinoises publié le 15/06/2016. (<https://perspectiveschinoises.revues.org/7391>).

"Communiqué de presse de la CPA sur l'arbitrage Philippines-Chine", article paru dans Le Courrier le 13/07/2016. (<http://lecourrier.vn/communiquede-presse-de-la-cpa-sur-larbitrage-philippines-chine/310034.html>).

Lettre d'Actualité Navale de la DGA du 09/01/2017 consacrée en partie à la PLAN.

RAJAGOPAL Mega, « China Trains Fishing Militia to Sail into Disputed Waters », *Reuters*, 30 avril 2016. (<http://www.reuters.com/article/us-southchinasea-china-fishingboats-idUSKCN0XS0RS>)

SCHAEFFER Daniel, « Mer de Chine du Sud. Code de conduite : la grande chimère », article paru sur le site [diploweb](http://www.diploweb.com) le 30/02/2016. (<http://www.diploweb.com/Mer-de-Chine-du-Sud-Code-de.html#nb6>).

ETIENNE Jean "Un missile chinois détruit un satellite en orbite", article paru le 22/01/2007 site Futura Science. <http://www.futurasciences.com/sciences/actualites/astronautique-missile-chinois-detruit-satellite-orbite-10265/>

GADY Franz-Stefan "Is the Pentagon Losing the Arms Race in Space?" article paru dans The Diplomat le 18/03/2015. <http://thediplomat.com/2015/03/is-the-pentagon-losing-the-arms-race-in-space>

DE LA GRANGE Arnaud Le Figaro, "La marine chinoise nargue l'US Navy" 16/11/2006.

GETZ Bill, "Chinese Submarine Stalked U.S. Aircraft Carrier" article paru sur le blog Freebeacon le 03/11/2015. (<http://freebeacon.com/national-security/chinese-submarine-stalked-us-aircraft-carrier/>)

DAVIS Malcom "China's 'Malacca Dilemma' and the future of the PLA" blog China Policy Institute: Analysis 21/11/14

AMELOT Laurent, « Le dilemme de Malacca », Outre-Terre 2/2010 (n° 25-26) , p. 249-271

DUCHATEL Mathieu SELDON-DUPLAIX Alexandre "Missile antinavires : la nouvelle arme magique ?" article paru dans le numéro 31 de China Analysis daté de janvier 2011. ([http://www.centreasia.eu/sites/default/files/publications\\_pdf/china\\_analysis\\_no\\_31\\_1.pdf](http://www.centreasia.eu/sites/default/files/publications_pdf/china_analysis_no_31_1.pdf)).

"La RPC augmente sa capacité de frappe de missiles sur Guam (CESRC)", numéro 2016-23 de la Lettre d'Actualité Navale publié le 13/06/16.

HADDICK Robert, "America has no answer to China's salami-slicing", article paru sur le blog warontherocks le 06/02/2014. (<https://warontherocks.com/2014/02/america-has-no-answer-to-chinas-salami-slicing/>)

YOJI Koda "Japan's Perceptions of and Interests in the South China Sea", article paru dans la revue Asia policy 21 de janvier 2016.

ALLISON Graham "Of Course China, Like All Great Powers, Will Ignore an International Legal Verdict" article paru sur le blog thediplomat le 11 juillet 2016. <http://thediplomat.com/2016/07/of-course-china-like-all-great-powers-will-ignore-an-international-legal-verdict/>

BATONGBACAL Jay "Scarborough shoal : a red line ?" Article paru sur le site de l'AMTI/CSIS le 25/04/2016. (<https://amti.csis.org/scarborough-shoal-red-line/>)

HARTCHER Peter "The moment the US gave the world to China", article paru dans the Sydney Morning Herald le 22/11/2016. (<http://www.smh.com.au/comment/the-moment-china-overtook-the-us-as-leader-of-the-free-world-20161121-gsttke.html>)

*Xinhua News* "China Issues White Paper on Asia-Pacific Security Cooperation", 11/01/2017. ([http://news.xinhuanet.com/english/2017-01/11/c\\_135973890.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2017-01/11/c_135973890.htm))

WHYTE Leon, article "China's Elegant, Flawed, Grand Strategy" paru le 25/07/2015 sur le blog The Diplomat. <http://thediplomat.com/2015/07/chinas-elegant-flawed-grand-strategy/>

VERNET Daniel "Tensions et ambiguïtés en mer de Chine méridionale", article paru sur le site Telos le 10/06/2016. (<http://www.telos-eu.com/fr/globalisation/politique-internationale/tensions-et-ambiguites-en-mer-de-chine-meridionale.html>)

BOISSEAU DU ROCHER Sophie : "Mer de Chine du Sud : la puissance chinoise n'a pas tous les droits" blog Asialist article paru le 23/07/16 <https://asialyst.com/fr/2016/07/23/mer-de-chine-du-sud-la-puissance-chinoise-n-a-pas-tous-les-droits/>)

The Economist, rubrique Banyan "Rocking boats, shaking mountains. To bewilderment in China, neither Hong Kong nor Taiwan seems to want to follow its script" édition du 28/05/2016.

HEYDARIAN Richard Javad "Duterte's pivot to Putin" article paru sur le site de l'AMTI/CSIS le 19/01/2017. <https://amti.csis.org/duterte-pivot-putin/>

PEDROZO Raul Captain, JAGC, US Navy "Close Encounters at Sea", Naval War College Review, été 2009, Vol. 62, No.3 (<https://www.usnwc.edu/getattachment/d11a2362-fa30-4742-8ec4-c8bed2025114/Close-Encounters-at-Sea--The-USN>).

CHAUHAN Pradeep (Vice Admiral) "Vietnam geostrategic importance to the USA, China and India" article paru le blog South Asia Defence & Strategic Review le 03/08/2016. (<http://www.defstrat.com/current-issues/vietnam's-geostrategic-importance-usa-china-and-india>).

DUTTON Peter "Three disputes and three objectives China and the South China Sea", article paru dans le US Naval War College Review, édition automne 2011, Vol. 64, No. 4. (<https://www.usnwc.edu/getattachment/feb516bf-9d93-4d5c-80dc-d5073ad84d9b/Three-Disputes-and-Three-Objectives--China-and-the>)

QUANG Nguyen Minh "The Resurgence of China-Vietnam Ties", article paru sur le blog The Diplomat le 25/01/2017. (<http://thediplomat.com/2017/01/the-resurgence-of-china-vietnam-ties/>)

BRUNSTROMM David "British fighters to overfly South China Sea; carriers in Pacific after 2020: envoy" article paru sur le site de l'agence de presse Reuters le 02/12/2016. (<http://www.reuters.com/article/us-britain-southchinasea-fighters-idUSKBN13R00D>).

Article "Commentary: London needs to tread cautiously on South China Sea" paru sur le site Xinhuanet le 02/12/2016. ([http://news.xinhuanet.com/english/2016-12/02/c\\_135876942.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2016-12/02/c_135876942.htm)).

GROS-VERHEYDE Nicolas "Mer de Chine : les 28 reconnaissent l'arrêt de la Cour du bout des lèvres" article paru sur le blog Bruxelles2 le 15/07/16 (<http://club.bruxelles2.eu/2016/07/mer-de-chine-les-28-reconnaissent-larret-de-la-cour-du-bout-des-levres/>).

FALLON Theresa « The EU, the South China Sea, and China's successful wedge strategy ». Article paru sur le site de l'AMTI/CSIS le 13/10/16. (<https://amti.csis.org/eu-south-china-sea-chinas-successful-wedge-strategy/>).

Reuters : « Taiwan scrambles jets, navy as China aircraft carrier enters Taiwan Strait », article paru le 11/01/2017. (<http://www.reuters.com/article/us-china-carrier-idUSKBN14V061/>).

The Economist, special report on China « East, West, home's best, Do not expect China's middle class to be liberal » article publié dans l'édition papier du 09/07/2016.

The Economist "The South China Sea, China v the rest, As the sea becomes more militarised, the risks of conflict grow" édition papier du 26/05/2016.

VERLUISE Pierre : "Géopolitique - La puissance Quels sont ses fondamentaux ?" <http://www.diploweb.com/Geopolitique-La-puissance.html> , article du 10/11/13.

KAZIANIS Harry J. ,US Cruising Around the South China Sea: No Strategy, blog Asiasentinel,07/07/16 (<http://www.asiasentinel.com/politics/us-cruising-south-china-sea-no-strategy/>).

SCHAEFFER Daniel, Revue de la défense nationale, "Mer de Chine méridionale, une sanctuarisation chinoise" publié en 2010, tribunes. [http://www.defnat.com/site\\_fr/pdf/SCHAEFFER-06-2010.pdf](http://www.defnat.com/site_fr/pdf/SCHAEFFER-06-2010.pdf)

The Economist Daily chart The South China Sea 12/07/2016.

VERNET Daniel "Tensions et ambiguïtés en mer de Chine méridionale" blog TELOS paru le 10/06/2016. (<http://www.telos-eu.com>).

New York Times The Editorial Board "Playing Chicken in the South China Sea" 21/05/2016.

The Economist "Sea power Who rules the waves? China no longer accepts that America should be Asia-Pacific's dominant naval power" édition papier 17/10/2015.

SCHAEFFER Daniel "Scarborough : le président philippin, Rodrigo Duterte, se soumet à la Chine" paru sur blog Asie21 septembre 2016 <http://asie21.com/asie/index.php/mer-de-chine-du-sud/932-scarborough-rodriigo-duterte-se-soumet-a-la-chine-daniel-schaeffer-septembre-2016>

The Economist "Indonesia and the South China Sea Annoyed in Natuna China turns a would-be peacemaker into yet another rival" édition papier 02/07/16.

SCHMITT Olivier "Quelle stratégie militaire américaine en Asie? Au delà de l'air-sea battle" blog warstudiespublications paru le 12/08/2014 <https://warstudiespublications.wordpress.com/author/olivierschmitt/>

LASCONJARIAS Guillaume, MARRONE Alessandro "How to respond to Anti-Access/Area Denial (A2/AD), Towards a NATO counter A2/AD strategy" NATO DEFENSE COLLEGE (NDC) Research Division NDC Report n°01/16, février 2016 (<http://www.ndc.nato.int/news/news.php?icode=906>).

The Economist rubrique Banyan "Hot water As America challenges China, the temperature rises in the South China Sea" édition papier 31/10/15.

The Economist "The South China Sea Come back from the brink, Beijing Why China should accept a damning international ruling" édition papier 16/07/16.

JACQUES Martin, The New York Times "The Case for Countering China's Rise" 23/09/11.

The Economist "The South China Sea Making a splash Taiwan's outgoing president further roils troubled waters" édition papier du 30/01/2016.

The Economist "The South China Sea Oil on troubled waters Two case studies in a disputed sea" édition papier du 24/01/15.

RACHMAN Gideon "Easternisation: War and Peace in the Asian Century" Bodley Head, 2016, 280 pages.

SIMON Thomas "Les archipels Spratleys et Paracels : Le nouveau visage de l'antagonisme sino-vietnamien" blog Classe Internationale, publié le 04/01/15. (<https://classe-internationale.com/2015/01/04/les-archipels-spratleys-et-paracels-le-nouveau-visage-de-lantagonisme-sino-vietnamien/>).

EUDELIN Hugues "La nouvelle puissance maritime de la Chine et ses conséquences" revue Stratégique, 2015/2 (N° 109) p169-196.

